

# Journée archéologique champenoise

Bulletin de la Société archéologique champenoise,  
tome 112 - 2019, n° 1

*Résumés des communications*



0 3cm

Châlons-en-Champagne  
8 décembre 2018

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est>



Fédération des  
sociétés archéologiques  
de Champagne-Ardenne



## *Journée archéologique champenoise* *samedi 8 décembre 2018*

**8h30** Accueil des participants

**9h00** Introduction

**9h15** Yoann Chantreau, Morgane Dachary (Drac Grand Est, Sra Châlons) – Détecter les sites paléolithiques en Champagne-Ardenne en contexte préventif. Mise en place d'une méthodologie dans les Ardennes.

**9h30** Gautier Basset, Yoann Chantreau, Morgane Dachary (Drac Grand Est, Sra Châlons) – Un usage funéraire des grottes et abris-sous-roche en Champagne-Ardenne. Un état de la question.

**9h45** Sébastien Chauvin, Sylvie Coutard, Adrien Gonnet, Jean-Luc Loch, Virginie Peltier, Florie Spiès (Inrap) – Du Paléolithique moyen et supérieur à Moussey (Parc logistique de l'Aube).

**10h00** Caroline Schaal (Laboratoire Chrono-environnement), Olivier Brun (CD08), Pascale Ruffaldi (Laboratoire Chrono-environnement), Guillaume Jamet, Henri-Georges Naton (GéoArchEon Sarl) – La Meuse a-t-elle été un long fleuve tranquille ? Paléoenvironnement du site d'Autrecourt-et-Pourron (Ardennes).

**10h15** Discussions et pause

**10h45** Rémi Martineau, Anthony Dumontet (ArTeHiS), Françoise Bostyn, Fabien Langry-François (Inrap), Marie Imbeaux (ArTeHiS) – Une nécropole d'hypogées dans une minière de silex à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » (Marne).

**11h00** Nathalie Achard-Corompt (Inrap) – Un vaste habitat groupé hallstattien (Hallstatt B3-C1) à Creney-près-Troyes « Le Poêlon » (Aube).

**11h15** Denis Bouquin, Sidonie Bündgen (Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims) – Reconnaissance et interprétation des actes de pillage dans les nécropoles de La Tène ancienne : l'exemple de Saint-Léonard « La Croix Chaudron » (Marne).

**11h30** Céline Godard, Patrick Clerc, Jérémy Dolbois, Christophe Tardy (Inrap) – Rosières-près-Troyes (Aube) : nouveau regard sur l'aqueduc.

**11h45** Discussions puis déjeuner libre

**14h30** Régis Bontrond (Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims) – Reims, 1, Place de la République. Fouille d'un quartier urbain de la ville antique de *Durocortorum*.

**14h45** Michel Kasprzyk (Inrap) – L'agglomération du Châtelet de Gourzon (Haute-Marne) et son environnement entre Protohistoire et Moyen Âge : résultats de la prospection thématique 2014 - 2017.

**15h00** Stéphane Izri (Université de Franche-Comté), Yoann Chantreau, Morgane Dachary (Drac Grand Est, Sra Châlons), Serge Février (Société Historique et Archéologique de Langres), Willy Tegel (Dendronet), Jan Vanmoerkerke (Drac Grand Est, Sra Châlons) – Découverte d'une exceptionnelle pièce de bois médiévale dans le lit de la Resaigne à Violot (Haute-Marne).

**15h15** Benoit Rouzeau (LaMOP) – L'hôtellerie de l'abbaye de Morimond, état des lieux 2018, nouvelles données chronologiques (Haute-Marne).

**15h30** Discussions et pause

**16h00** Mikel Etchart-Salas (Cellule archéologique, CD08) – Nouvelles données sur la fortification construite par Charles de Gonzague à Charleville (Ardennes).

**16h15** Dorothée Rennesson (Cellule archéologique, CD08) – « On a marché sur la rue » : de l'archéologie aux archives et inversement. Le diagnostic de la Place de l'Hôtel de Ville à Mézières (Ardennes).

**16h30** Geertrui Blancaert, Jan Vanmoerkerke (Drac Grand Est, Sra Châlons) – La prospection géophysique en Champagne-Ardenne 1960 - 2018 : bilan scientifique d'une pratique déjà ancienne.

**16h45** Discussions et clôture de la journée



## Détecter les sites paléolithiques en Champagne-Ardenne en contexte préventif. Mise en place d'une méthodologie dans les Ardennes

Yoann CHANTREAU (Drac Grand Est, Sra Châlons-en-Champagne, CreAAH UMR 6566), Morgane DACHARY (Drac Grand Est, Sra Châlons-en-Champagne, TRACES UMR 5608)

En Champagne-Ardenne, le Paléolithique fait office de parent pauvre, comparé aux autres périodes chronologiques bien mieux documentées. Toutefois, quelques sites majeurs mis en évidence dès le XIX<sup>e</sup> s. et ultérieurement, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> s., laissent penser que le potentiel est bien là, dans les terrasses alluviales de l'Aube, mais aussi en grotte ou abris-sous-roche du Massif ardennais et de la bordure méridionale du Plateau de Langres. Pour les premières, il s'agit de découvertes de vestiges lithiques du Paléolithique inférieur et moyen effectuées lors de suivis de front de carrière (Tomasson, Tomasson 1963) tandis que les cavités naturelles ardennaises et haut-marnaises ont permis de mettre en évidence la présence du Paléolithique supérieur par de l'industrie lithique, des vestiges fauniques et même de l'art mobilier (Rozoy, Rozoy 2003 ; David, Pernot 1994). Ces différents éléments mis au jour, dans le cadre de l'archéologie programmée ou par des découvertes fortuites, montrent bien le potentiel de l'ancienne région Champagne-Ardenne pour le Paléolithique et posent la question de la mise en évidence des vestiges de cette période lors d'opérations préventives, notamment dès la phase de diagnostic.

En 2017, notre arrivée au Service régional de l'archéologie, et notre passé de spécialistes du Paléolithique et du Pléistocène, nous ont permis de porter un regard neuf et autant que possible sans *a priori* sur ces questions, afin d'alimenter les discussions avec nos collègues du Service comme avec les différents opérateurs travaillant sur le terrain. Ces réflexions encore en cours permettent néanmoins de poser les premiers jalons d'une méthodologie pour la détection dès la phase de diagnostic des vestiges du Paléolithique en Champagne-Ardenne.

La présentation de cette méthodologie concerne plus particulièrement le territoire du département des Ardennes (08), mais est alimentée par les retours de nos expériences respectives dans d'autres régions (Haut-de-France, Pays-de-la-Loire, Centre, Aquitaine) et d'exemples ponctuels champenois. Nos réflexions portent sur trois axes principaux : les occurrences du Paléolithique sur la carte archéologique nationale, les formations pléistocènes et leurs potentiels pour la préservation des sites paléolithiques et enfin la réalisation des diagnostics proprement dits.

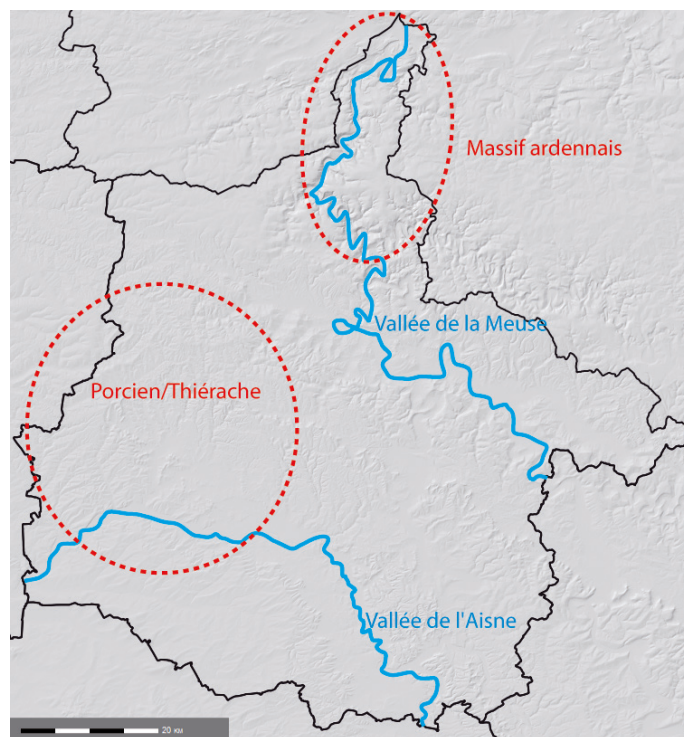


Figure 1 – Entités géographiques ardennaises au sein desquelles les occurrences de sites paléolithiques sont les plus denses (Source : Carte archéologique nationale).

Les entités et opérations archéologiques du Paléolithique projetées sur une carte du département des Ardennes mettent en évidence la présence de quatre entités géographiques (fig. 1) où les occurrences sont les plus denses : le Massif ardennais, les deux grandes vallées (Meuse et Aisne) ainsi que l'ensemble Porcien/Thiérache. Pour la première, la présence d'abris naturels au sein du Massif ardennais explique en grande partie l'implantation des Hommes du Paléolithique, tandis que pour les deuxièmes, il s'agit de cours d'eau constituant des axes de circulation privilégiés autant pour les Hommes que pour les animaux chassés. La dernière zone conjugue au moins deux atouts, d'une part la présence d'une matière première disponible en grande quantité sous la forme de rognons de silex au sein des formations du substrat secondaire, particulièrement dans la craie turonienne (fig. 2) ; mais également le développement d'une sédimentation lœssique pouvant atteindre plusieurs mètres (8 m ?) sur ces plateaux crayeux (Laurain *et al.* 1977).



Figure 2 – Rognons de silex dans la craie du Turonien Seraincourt, Ardennes (cliché : Sra Grand Est).

La présence de sédiments quaternaires, et particulièrement pléistocènes, rend possible la préservation des occupations paléolithiques en stratigraphie. Les lœss du Porcien (fig. 3) correspondent à la terminaison est de la couverture lœssique qui s'étend de la Normandie au nord de la France (Haase *et al.* 2007). Dans ces régions, les séquences lœss-paléosols datées par TL et OSL constituent un référentiel pour les occupations humaines depuis 350 ka (Hérisson *et al.* 2016). Les terrasses alluviales pléistocènes datées par ESR/RPE permettent quant à elles de remonter jusqu'à 1 Ma dans la Somme et jusqu'à 600 ka environ dans la vallée de l'Aube (Voinchet *et al.* 2015). Ainsi, le niveau Fy-b (vallée de l'Aube et de son affluent la Voire) dans lequel R. Tomasson a découvert une industrie « acheuléenne » et

des restes de faune peut être attribué au stade isotopique 6 (146 +/- 50 ka – 184 +/- 40 ka).

La meilleure illustration est sans doute le seul site du Paléolithique fouillé en contexte préventif : Athis, dans la plaine alluviale de la Marne, dont la petite série mise au jour (236 pièces et 63 esquilles) est attribuable à la fin du Paléolithique supérieur (Froin *et al.* 2016). La pérennité d'une barre sableuse séparant des chenaux tressés (ou en anastomoses, plus stables) attribués au Tardiglaciaire a semble-t-il permis la préservation du site de manière fortuite.

Dans le cadre de notre travail de prescription, l'identification de secteurs favorables à la préservation de vestiges du Paléolithique a permis de sélectionner des opérations pour lesquelles des sondages profonds (fig. 4) ont été réalisés et renseignent des séquences sédimentaires pléistocènes hors d'atteinte d'un diagnostic superficiel classique. Cette approche prospective s'est avérée d'autant plus nécessaire que la documentation accessible (carte archéologique, carte géologique, études géomorphologiques) est très lacunaire et ne rend que très partiellement compte de l'existant.

La complexité des séquences sédimentaires pléistocènes rend ainsi indispensable la présence d'un géoarchéologue sur ces « diagnostics paléolithiques », notamment devant la difficulté à discriminer certains substrats d'altérites des sédiments quaternaires. L'ensemble de ces données doit alimenter un référentiel chronostratigraphique champardennais encore à bâtir pour le Pléistocène.

Notre présence régulière sur le terrain dans le cadre de ces opérations a contribué à sensibiliser les responsables d'opérations à ces questions mais aussi à accorder une attention accrue à la présence de vestiges lithiques « hors structures ».

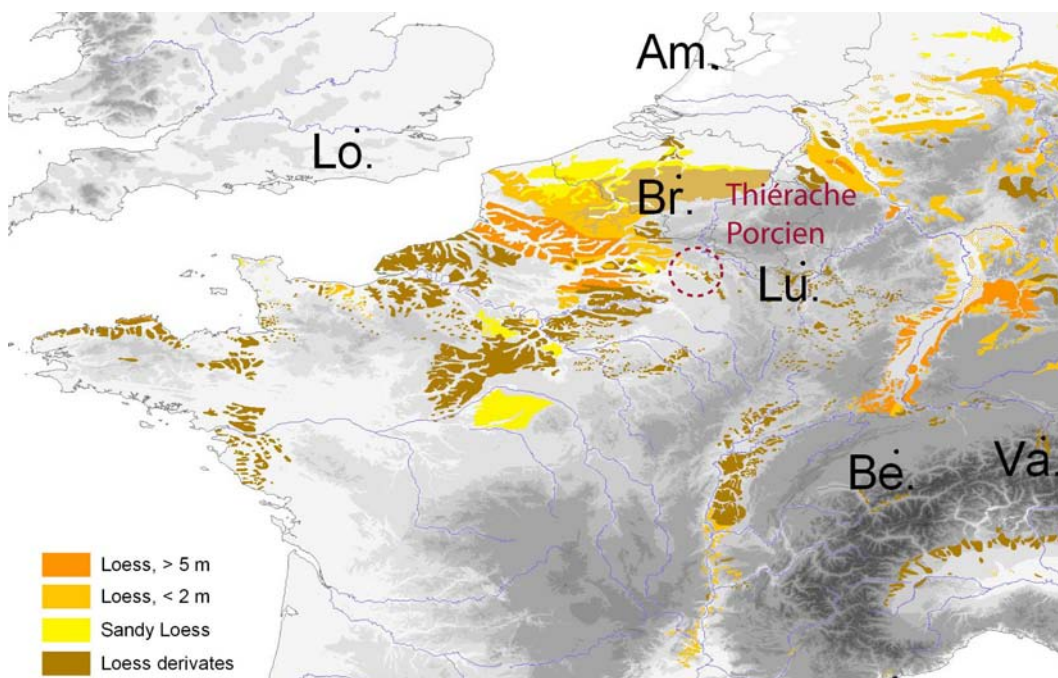


Figure 3 – Couverture lœssique du nord et situation de la zone Thiérache/Porcien (d'après Haase *et al.* 2007).



Figure 4 – Sondage profond au sein de dépôts de pente grossiers du Pléistocène à Chaumont, Haute-Marne (cliché : Sra Grand Est).

Cette première démarche, plus strictement limitée à l'archéologie préventive, pourra être complétée à terme par une recherche globale axée sur l'implantation des chasseurs cueilleurs paléolithiques en s'appuyant sur l'identification de zones géographiques réputées attractives pour ces populations : affleurements de matières premières lithiques, coexistence de biotopes complémentaires, abris naturels, point d'observation, point d'eau pérenne, etc.

### Bibliographie

DAVID S., PERNOT P., 1994 – « Contribution à l'étude du Magdalénien de Farincourt (Haute-Marne) » in DECROUX B., LEPAGE L., VIARD G. (dir.), *Préhistoire et Protohistoire en Haute-Marne et contrées limitrophes, Langres 5 septembre 1992*, Musée de Langres, Société historique et archéologique de Langres, Centre d'études et de recherches de Préhistoire haut-marnaise, p. 39-56.

FROIN M., BANDELLI A., BELLAVIA V., BRUNET P., COUVENT-MAURIN L., DIGAN M., GRANAI S., GUÉRET C., JACCOTTEY L., LANGRY-FRANÇOIS F., 2016 – *Une longue fréquentation « Du Paléolithique supérieur à l'époque contemporaine » des bords de Marne*. Rapport de fouille préventive de l'opération d'Athis, Marne « Chemin des Postes », Inrap Grand Est nord.

HAASE D., FINK J., HAASE G., RUSKE R., PÉCSI M., RICHTER H. G., ALTERMANN M., DIETER JÄGER K., 2007 – « Loess in Europe – its spatial distribution based on a European Loess Map, scale 1:2 500 000 », *Quaternary Science Reviews*, 6, n°9-10, p. 1301-1312.

HÉRISSON D., COUTARD S., GOVAL E., LOCHT J. L., ANTOINE P., CHANTREAU Y., DEBENHAM N., 2016 – « A new key-site for the end of Lower Palaeolithic and the onset of Middle Palaeolithic at Etrécourt-Manancourt (Somme, France) », *Quaternary International*, 409, p 73-91.

LAURAIN M., ALLOUC J., GUÉRIN H., MONCIARDINI C., 1977 – *Carte géologique au 1/50 000. Feuille d'Attigny n°85*, BRGM.

ROZOY C., ROZOY J.-G., 2003 – « Roc-La-Tour 1, le site des Esprits : L'art du Magdalénien VI à Monthermé (Ardennes) », *L'Anthropologie*, t. 107, n°4, p. 501-531.

TOMASSON R., TOMASSON J., 1963 – « Le gisement du Paléolithique moyen de la Côte d'Ossignoux », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 60, n°7-8., p. 489-511.

VOINCHET P., BRULHET J., COJAN I., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., 2015 – « Datation ESR des terrasses pléistocènes de la vallée de l'Aube. Premiers résultats », *Quaternaire*, 26, n°3, p. 185-192.



## Un usage funéraire des grottes et abris-sous-roche en Champagne-Ardenne. Un état de la question

Gautier BASSET (Drac Grand Est, Sra Châlons-en-Champagne, PACEA UMR 5199), Yoann CHANTREAU (Drac Grand Est, Sra Châlons, CreAAH UMR 6566), Morgane DACHARY (Drac Grand Est, Sra Châlons, TRACES UMR 5608)

Lors de la Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne de 2016, une typologie simplifiée des architectures des sépultures collectives néolithiques a été présentée (Basset 2016). Elle est composée de quatre catégories : les hypogées, les allées couvertes (ou allées sépulcrales), les dolmens simples et les cavités naturelles/ abris-sous-roche. Cette dernière est représentée par un cas : la grotte du « Nichet 2 » à Fromelennes (Ardennes). Il a été alors posé par hypothèse que la sous-représentation de ce dernier type est un artefact de la recherche. Forts de ce constat, les auteurs réinvestissent cette problématique à travers un travail en cours dont nous vous présentons les premiers résultats.

Le site, un abri sépulcral, est découvert par des spéléologues entre la sortie de la grotte du Nichet et la grotte du Tasson, en cherchant un nouvel accès à ces cavités (Masset *et al.* 1998). Fouillé par Claude Masset et Jean-Georges Rozoy, étudié par Philippe Chambon et Jérémie Potterie, « Le

Nichet 2 » est une sépulture collective qui a été reconnue sur un peu moins de 2 m<sup>2</sup>. Une datation radiocarbone sur os l'attribue au Néolithique récent (GIFA 97252 : 4800 +/- 70 ans, à 2 sigma : 3710-3370 cal. BC). Enfin, un niveau magdalénien apparaît sous cette structure sépulcrale (Potterie *et al.* 1999 ; Chambon 1999).

Le travail en cours se focalise sur la conjonction de trois variables : un espace naturel (grotte ou abri-sous-roche), une pratique funéraire (l'inhumation collective) et une période (le Néolithique récent-final).

La pointe de Givet (Ardennes) livre des sites qui présentent au moins deux des trois variables (grottes ; restes osseux humains). Ces données proviennent essentiellement de travaux anciens. Les observations sur les pratiques funéraires et les éléments de datations sont limités. Cependant, ils soulignent un potentiel probablement sous-exploité.

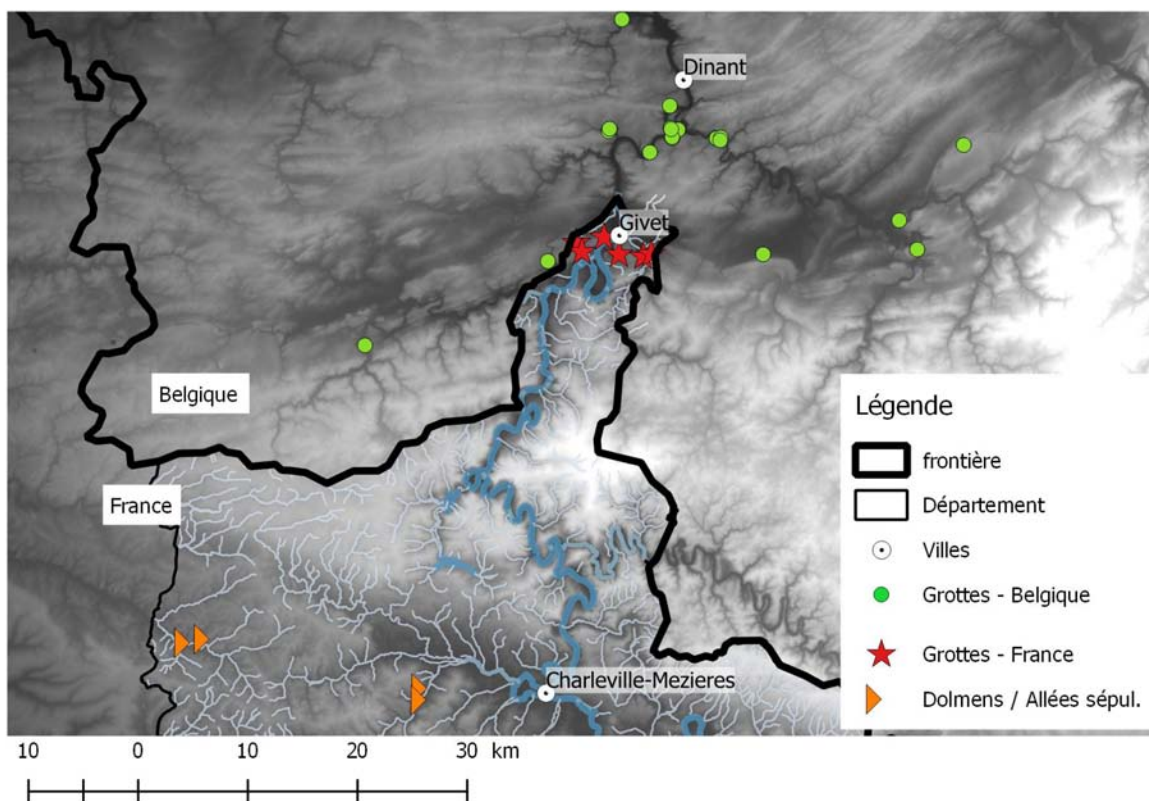


Figure 1 – Carte de répartition des grottes et des architectures funéraires du Néolithique récent-final (fond : NASA Shuttle Radar Topography Mission SRTM).



Les premières grottes, avec ou sans la présence de restes osseux, sont signalés dès le XIX<sup>e</sup> s. Mais ce sont les résultats des explorations d'Alfred Bastin, dans les années 1930, qui occupent une place importante pour cette problématique. Nous lui devons les travaux sur les grottes de Fromelennes et de Foisches. Il rapporte également la présence probable d'une grotte dans l'emprise du fort de Charlemont à Givet (Ardennes). Ces travaux ont été repris et suivis par Jean-Georges Rozoy dans les années 1950 (Foisches, Rancennes).

Le corpus de sites potentiels dans les Ardennes est limité mais il s'inscrit dans un environnement plus large, la vallée de la Meuse belge, qui recèle des grottes utilisées comme espace sépulcral du Paléolithique (notamment pour l'Homme de Néandertal) à l'âge du Bronze (fig. 1).

La première étape a consisté à retrouver ces grottes signalées dans la littérature. Les cavités souterraines de France sont recensées dans une base de données accessible en ligne élaborée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Pour la pointe de Givet, neuf occurrences sont renseignées pour les cavités naturelles, toutes dans des formations calcaires du Dévonien moyen au sein desquelles se développent des phénomènes karstiques que l'on retrouve également sur le territoire belge.



Figure 2a – Cliché de la grotte du Blaireau, Foisches, Ardennes (J.-G. Rozoy, 1959).



Figure 2b – Cliché de la grotte du Blaireau, Foisches, Ardennes (G. Basset, 2018).

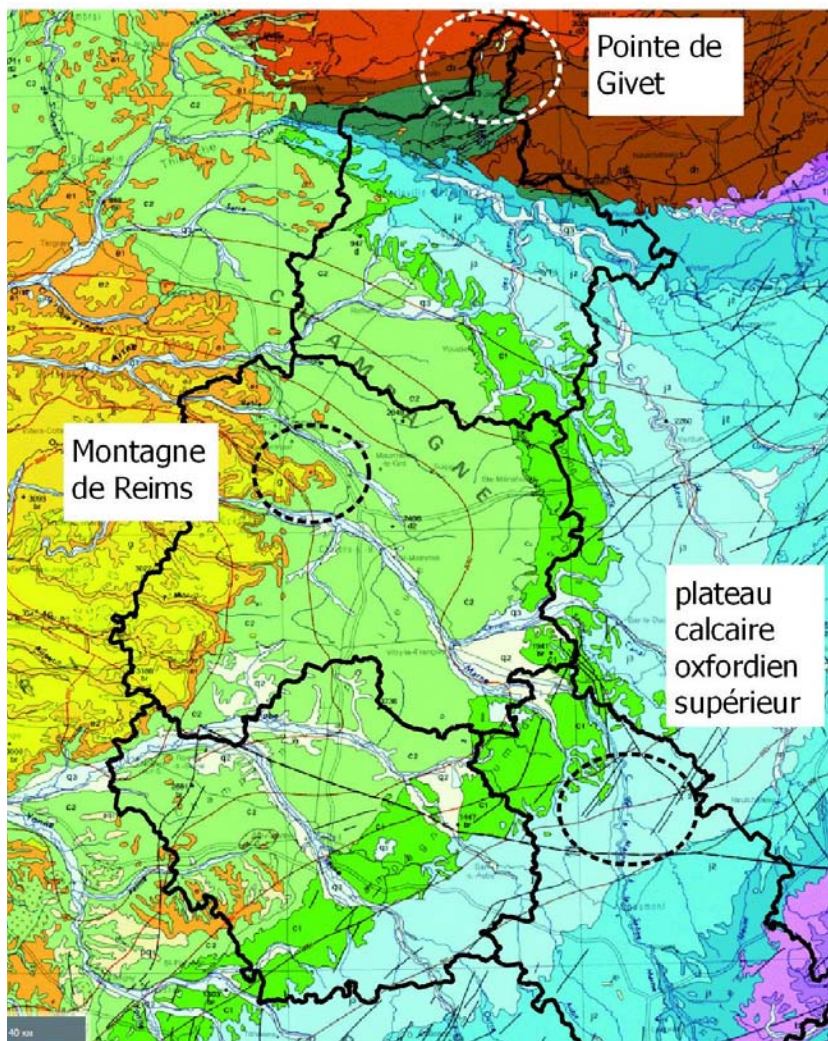


Figure 3 – Carte du potentiel géomorphologique en Champagne-Ardenne (fond : infoterre.brgm.fr).

Plusieurs de ces cavités ont été sélectionnées pour des prospections sur le terrain : Foisches « Le Trou du Blaireau » (fig. 2a et 2b), Fromelennes « Le Nichet 2 », Rancennes « Grotte du cul d’Houille » et « Trou des Rochettes », mais l’exploration du massif calcaire est envisagée en s’appuyant notamment sur la recherche des réseaux karstiques par les spéléologues. Ce premier inventaire doit permettre de sélectionner les cavités qui feront l’objet de premiers sondages permettant d’évaluer leur potentiel en matière d’archéologie et de puissance sédimentaire conservée.

Cette méthodologie peut être étendue à l’ensemble de la Champagne-Ardenne où plusieurs réseaux karstiques sont connus (fig. 3), associés à la présence de cavités, comme la Montagne de Reims (Marne) au toit de la craie, à l’interface avec les sables tertiaires et en Haute-Marne sur le plateau Jurassique oxfordien marquant l’interfluve entre la Marne et la Meuse. Ces terrains propices devront également faire l’objet de prospections de terrain afin d’identifier les cavités recensées dans la base de données du BRGM.

## Bibliographie

BASSET G., 2017 – « Les sépultures collectives néolithiques de Champagne : état de la question », *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, t.110-2017-n°1, p. 43-45.

CHAMBON P., 1999 – *Du cadavre aux ossements : la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, Thèse de doctorat, Paris 1.

MASSET C., MASSET M., ROZOY C., ROZOY J.-G., 2013 – *Le Nichet-2 à Fromelennes (Ardennes). Rapport de fouille 1998*, Sra Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

POTTERIE J., MASSET C., ROZOY J.-G., 1999 – « Gestes funéraires et post-funéraires dans une grotte mosane, Le Nichet-2 à Fromelennes (Ardennes, France) », *Notae Praehistoricae*, 19, p. 137-142.



## Du Paléolithique moyen et supérieur à Moussey (Parc logistique de l'Aube)

Sébastien CHAUVIN (Inrap), Sylvie COUTARD (Inrap, UMR 8591),  
Adrien GONNET (Inrap, UMR 6266), Jean-Luc LOCHT (Inrap,  
UMR 8591), Virginie PELTIER (Inrap), Florie SPIÈS (Inrap)

### Introduction

La fouille présentée aujourd'hui fait écho aux nombreuses fouilles situées sur le Parc logistique de l'Aube. Il s'agit d'un vaste projet de zone d'activité multimodale engagé par le Conseil général de l'Aube au carrefour des autoroutes A5 et A26, situé au sud de l'agglomération troyenne. Il forme un bloc trapézoïdal qui s'étend à l'origine sur 260 ha de terrains « agricoles » appartenant à trois communes de l'Aube classées comme suit par ordre d'importance : Buchères, Saint-Léger-près-Troyes et Moussey.

Le diagnostic archéologique s'est déroulé en septembre 2014, sur une surface de 32 ha (Filipiak 2014). Les résultats ont donné lieu à une prescription de fouille de 7 ha répartis sur quatre secteurs.

### La fouille

Elle a débuté depuis fin juillet et s'achèvera en décembre 2018. Les vestiges les plus anciens sont datés du Paléolithique moyen et supérieur. Un biface, ramassé lors de la visite hebdomadaire de l'agent du Service régional

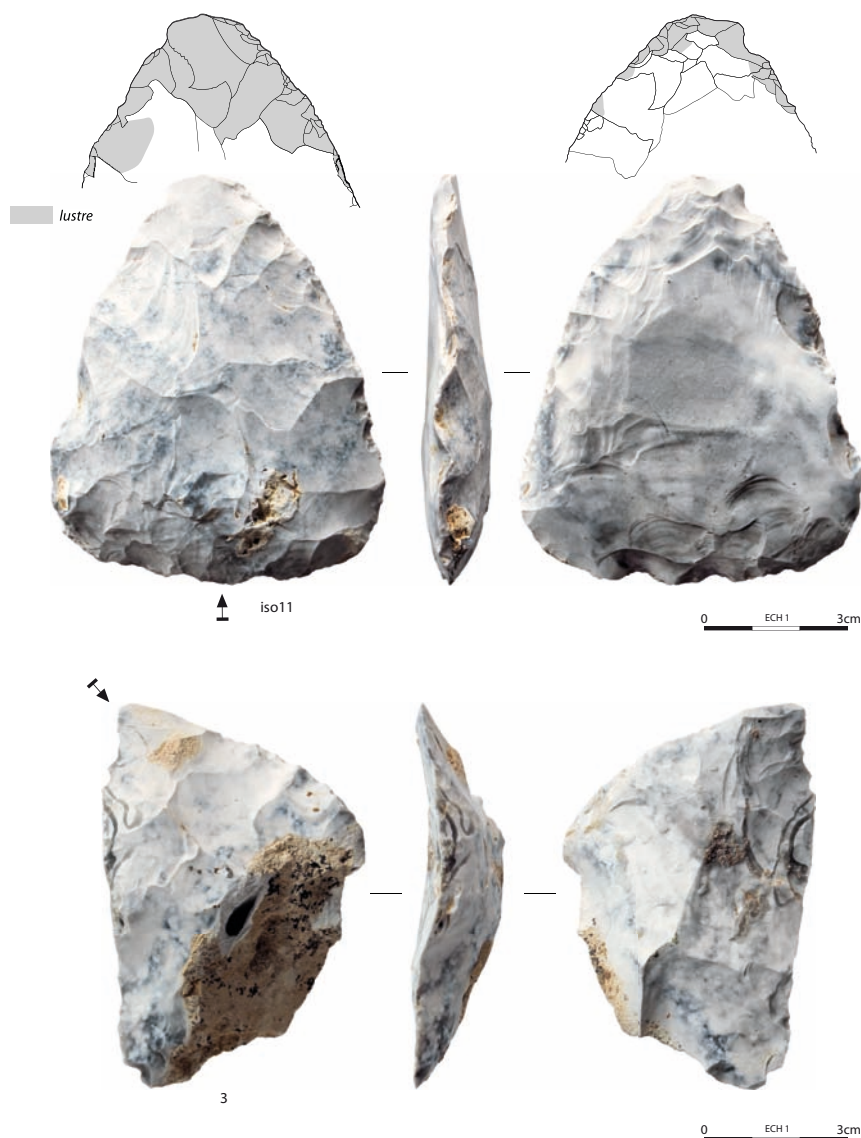


Figure 1 – Biface et éclat retrouvés à Moussey « Parc logistique de l'Aube » (clichés et D.A.O. : S. Lancelot © Inrap).



Figure 2 – Les deux chevreuils issus de la fosse de piégeage de Moussey « Parc logistique de l’Aube » (cliché : J. Graccio © Inrap).



Figure 3 – La sépulture multiple collective de Moussey « Parc logistique de l’Aube » (cliché : D. Martins © Inrap).

de l'archéologie, M. Jan Vanmoerkerke, et des éclats ont été repérés à 1,20 m de profondeur, sous l'horizon de décapage (fig. 1). Ces artefacts ont été découverts à plat dans le lœss. Le préhistorien Jean-Luc Locht, Sylvie Coutard et Adrien Gonnet (géomorphologue, Inrap) ont réalisé des sondages profonds. Trois d'entre eux ont livré des outils du Paléolithique mais aucun niveau de sol n'a pu leur être attribué. Des prélèvements pour datation OSL ont été réalisés afin de dater les lœss de Moussey. Ces résultats permettront peut-être d'optimiser la recherche des vestiges du Paléolithique sur les prochaines opérations de diagnostic et de fouille dans ce secteur.

Des fosses de « chasse » ont été observées sur les quatre secteurs. Deux fosses contenaient les restes d'un et de deux jeunes chevreuils (quelques mois). La venue d'Alessio Bandelli (archéozoologue, Inrap) pour réaliser le démontage des deux jeunes chevreuils permet d'envisager l'hypothèse d'un piégeage (fig. 2) : *Celle d'une déposition volontaire des cadavres des bêtes par l'homme me semble pour l'instant plus délicate à défendre, à moins d'admettre qu'aucun soin particulier n'ait été consacré à la mise en scène de l'individu 2, dont la posture apparaît assez désordonnée.*

Une sépulture multiple collective, cinq individus, du Néolithique final a été documentée. Elle a la particularité d'être installée dans le comblement terminal d'une fosse « en Y » (fig. 3).

La Protohistoire est représentée par des silos de la transition âge du Bronze final-Hallstatt C et de La Tène ancienne. Deux sépultures se trouvaient dans le comblement de deux silos laténiens. L'une d'elle a été prélevée de son crâne.

Une nécropole carolingienne de 26 individus a été découverte en limite d'emprise est. Ils sont enterrés en enfilade entre deux fossés.

## Bibliographie

ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V. (dir.) *et al.*, 2013 – *Chasse, culte ou artisanat ? Les fosses « à profil en Y-V-W », Structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux en France et alentours. Actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne du 15-16 novembre 2010*, Revue Archéologique de l'Est 33<sup>e</sup> supplément, Dijon, 2013.

FILIPPIAK B., 2014 – *Moussey, Aube, « Parc Logistique de l'Aube », « La pièce des Vignes Neuves », Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes, « Parc Logistique de l'Aube » diagnostic archéologique Phase 4. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Drac/Sra Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, mai 2015, 262 p.

RIQUIER V. *et al.*, 2005 – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes « Parc Logistique de l'Aube » : diagnostic Phase 1, 2004 (10). Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Sra Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, mars 2005, 4 volumes.

RIQUIER V. *et al.*, 2007 – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes « Parc Logistique de l'Aube » : diagnostic Phases 2A, 2B-2C, 2006 (10). Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Sra Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, juin 2007, 5 volumes.

RIQUIER V., GRISARD J. *et al.*, 2014 – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes (Aube), « Parc Logistique de l'Aube » ; l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes (I et II : campagnes de fouille 2005 et 2006). Rapport de fouille archéologique*, Inrap, Drac/Sra Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, septembre 2014, 7 vol.

RIQUIER V., GRISARD J. (dir.), 2014 – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes (Aube), « Parc Logistique de l'Aube » ; l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes (I et II : campagnes de fouille 2005 et 2006). Rapport de fouille archéologique*, Inrap, Drac/Sra Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, septembre 2014, volume 4 : études spécialisées 1/2.



## La Meuse a-t-elle été un long fleuve tranquille ? Paléoenvironnement du site d'Autrecourt-et-Pourron (Ardennes)

Caroline SCHAAL (UMR 6249 Laboratoire Chrono-environnement),  
Olivier BRUN (CD08), Pascale RUFFALDI (UMR 6249), Guillaume  
JAMET (GéoArchEon Sarl, UMR 8591), Henri-Georges NATON  
(GéoArchEon Sarl, UMR 7041 Arscan)

Un travail de recherche mené dans le cadre d'un doctorat s'intéresse à l'apport de la carpologie dans l'approche paléoécologique des paysages anciens au cours de l'Holocène (C. Schaal, thèse en cours). Ce travail vise à reconstruire l'histoire des changements environnementaux, climatiques et fluviaux à l'échelle de la Meuse française. Une telle recherche est notamment permise par le recueil de données sédimentaires (G. Jamet, H.-G. Naton), carpologiques (C. Schaal) et palynologiques (P. Ruffaldi). Ces analyses s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'étude des coévolutions entre les sociétés humaines et les changements environnementaux. La connaissance objective des mutations socio-environnementales, pour appréhender celles à venir, est une priorité scientifique à laquelle seule l'archéologie peut répondre.

Le gisement d'Autrecourt-et-Pourron (fig. 1), situé à 4 km de l'important site du Néolithique des « Hautes Chanvières » à Mairy, constitue une référence régionale d'un point de vue chronostratigraphique et paléoécologique de l'activité fluviale de fond de vallée et de la végétation passée. Une fouille au lieu-dit « le Pré du Roi », prescrite par le Service régional de l'archéologie, a été réalisée en 2012 par la Cellule archéologique des Ardennes sous la direction d'O. Brun. À cette occasion des sédiments ont été prélevés dans les paléochenaux de la Meuse.

Le site d'Autrecourt est particulièrement pertinent pour l'étude diachronique des peuplements végétaux, car les fossiles végétaux se sont accumulés naturellement et préférentiellement dans cette zone de méandre. De surcroît, la dilatation importante de la stratigraphie d'Autrecourt offre une lecture à haute résolution des variations paléoécologiques au cours des 12 derniers millénaires (fig. 2). La base de la séquence sablo-graveleuse des chenaux est datée du Dryas récent (Beta-460231 cal. BC 10 415-10 410, cal. BC 10 275-10 265, cal. BC 10 205-10 065). Les spectres polliniques et carpologiques enregistrent un paysage steppique (graminées et armoises) dans lequel poussent des plantes adaptées au froid telles que le lin alpin (fig. 3) et l'aune vert. Les données carpologiques mettent en évidence la présence locale de plantes typiques des lits actifs de rivière (rorippa, potamot, myriophylle) entourés de vastes bas marais (carex). Au cours de cette période, l'abondance relative d'ortie, espèce nitrophile,



Figure 1 – Localisation des sites d'Autrecourt et de Mairy (D.A.O. : C. Schaal).



pourrait suggérer la fréquentation de la zone humide par une population importante de mammifères sauvages. Aux graviers de fond succèdent des limons organiques puis des tourbes brunes caractérisant un comblement progressif des chenaux. Dans ces limons et tourbes, les assemblages polliniques et carpologiques témoignent de la présence de forêt alluviale (bouleaux, saules). Les zones de bas-marais déclinent progressivement. Puis, les premières essences mésophiles apparaissent (noisetier, chêne, orme), associées à la fruticée arbustive (prunellier, nerprun) typique des faciès atterris des anciens chenaux fluviaux.

Ces changements floristiques sont attribués à un rééquilibrage de l'environnement fluvial en réponse à l'oscillation climatique fin Tardiglaciaire-Préboréal-début Boréal. Dans un premier temps, la fonte des glaciers, qui s'accompagne d'une augmentation de l'érosion, contribue à l'exhaussement de la plaine alluviale et à l'extension des zones humides fluviales. Dans un deuxième temps, la diminution des débits de la rivière conduit à l'enfoncement du lit mineur et à l'atterrissement des bras latéraux. Ce phénomène





Figure 2 – Coupe transversale d'un paléochenal d'Autrecourt-et-Pourron, Sondage 6 coupe 3 (cliché : H.-G. Naton, 2012).

a pour conséquence une métamorphose des peuplements végétaux de la plaine alluviale, des communautés hygrophiles vers des communautés mésophiles. Cette dynamique de colmatage des chenaux actifs dès la fin du Dryas récent est également observée dans les paléochenaux de la Meuse française à Mairy, de la Meuse belge et de la Meuse hollandaise. Les phénomènes globaux de réchauffement climatique ont entraîné des modifications drastiques dans les dynamiques fluviales et dans la composition floristique des paysages alluviaux au sein desquels les populations du Mésolithique évoluaient. De la steppe herbacée à la forêt, ces populations se sont-elles adaptées, ont-elles modifié leur environnement ou ont-elles émigré ?

La période de l'Atlantique (Néolithique ancien) semble caractérisée par des hiatus sédimentaires potentiellement en lien avec une reprise des dynamiques érosives du système fluvial. Des datations radiocarbone en cours affineront la chronologie.

Au cours du 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., les milieux forestiers persistent et les premiers indices de l'agriculture (graines de céréales) sont enregistrés. La partie supérieure de la séquence, datée par dendrochronologie de l'âge du Fer (W. Tegel DendroNet; 183 BC), est remaniée par des travaux de terrassement (nivellements) et altérée par des piétinements. Les indices forestiers se raréfient, laissant place à des indices de rudéralisation des milieux naturels, témoignant de l'augmentation de la pression agro-pastorale sur le secteur.

La restitution de l'histoire des communautés végétales – devenue au cours de ces dernières décennies un champ d'analyses privilégié pour rendre compte des interactions passées entre l'Homme et son milieu – est de mieux en mieux maîtrisée dans les écosystèmes lacustres et tourbeux. Mais l'application et l'interprétation des

méthodes de reconstitution restent encore délicates en système fluvial. Le site d'Autrecourt-et-Pourron offre un champ de recherche à haute résolution tout à fait exceptionnel. Il convient de rappeler que l'exploitation des gravières dans ce segment de la vallée de la Meuse et de la Chiers est aujourd'hui arrivée à son terme. Ce type d'étude ne pourra donc quasiment plus être mené dans le futur.

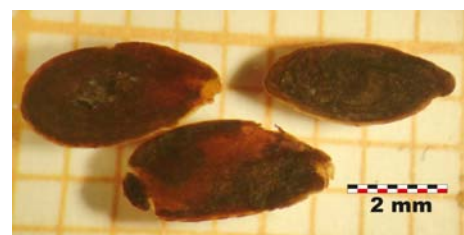


Figure 3 – Lin alpin *Linum alpinum*. En haut : graines archéologiques d'Autrecourt-et-Pourron (cliché : C. Schaal, 2017). En bas : planche botanique (in *Flora von Deutschland Österreich und der Schweiz*, 1885).

## Remerciements

Ces études sont financées par le conseil départemental des Ardennes. La thèse de doctorat est conduite dans le cadre du dispositif CIFRE avec convention partenariale entre GéoArchÉon Sarl et CNRS UMR 6249 laboratoire Chrono-environnement. Nous remercions particulièrement Gudrun Bornette et Emilie Gauthier pour leurs remarques sur le manuscrit.

## Bibliographie

- BOS J. A. A., URZ R., 2003 – « Late glacial and early Holocene environment in the middle Lahn river valley (Hessen, central-west Germany) and the local impact of the early Mesolithic people-pollen and macrofossil evidence », *Vegetation History and Archaeobotany*, 12.
- BOS J. A. A., VAN GEEL B., 2017 – « Palaeoenvironmental reconstruction based on the Early Holocene Haelen sequence, near Roermond (southeastern Netherlands) », *Netherlands Journal of Geosciences*, 96, p. 115-130.
- BOS J. A. A. *et al.*, 2018 – « The Younger Dryas and Preboreal landscape in the Moervaart area (northwestern Belgium) and the apparent decrease in human occupation », *Vegetation History and Archaeobotany*, 27, p. 697-715.
- LEFÈVRE D., HEIM J., GILOT E., MOUTHON J., 1993 – « Évolution des environnements sédimentaires et biologiques à l'Holocène dans la plaine alluviale de la Meuse (Ardennes, France). Premiers résultats », *Quaternaire*, 4, p. 17-30.
- LAURELUT C., 2011 – « Mairy (Ardennes françaises) : un site d'habitat ... ou pas ? Premiers éléments de réflexion sur la fonction du site », *Revue archéologique de Picardie*, 28, p. 139-165.
- VAN DER SLOOT P. *et al.*, 2014 – « Occupations mésolithiques et néolithiques sur le site du Trilogiport, à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye, B). Résultats préliminaires », *Notae Praehistoricae*, 34, p. 65-95.



## Une nécropole d'hypogées dans une minière de silex à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » (Marne)

Rémi MARTINEAU, Anthony DUMONTET (UMR 6298 ArTeHiS Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés), Françoise BOSTYN (Inrap, UMR 8215 Trajectoires), Fabien LANGRY-FRANÇOIS (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS), Marie IMBEAUX (UMR 6298 ArTeHiS)

En juin 2012, des prospections pédestres ont permis la redécouverte du site de « La Crayère » à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon, Marne). Dans une forêt située à proximité du vignoble de Champagne, sur la bordure orientale de la butte de Toulon, une ancienne cabane de bûcherons cachait un hypogée découvert au XIX<sup>e</sup> s. Resté ouvert depuis cette époque, mais oublié de nos mémoires, cette redécouverte fut à l'origine de la reprise des fouilles sur ce site. Entre 2013 et 2017, cinq campagnes ont été menées sous la responsabilité de Rémi Martineau (CNRS, ArTeHiS), avec la collaboration d'Anthony Dumontet (CNRS, ArTeHiS) et l'implication de plusieurs membres de l'Inrap. Le site comprend une nécropole de quatre hypogées, dont un est détruit, aménagés dans une minière de silex.

La stratigraphie et les datations radiocarbone ont montré que cette minière de silex est antérieure au creusement des hypogées.

La première phase d'occupation du site correspond à une minière de silex datée entre 4300 et 3800 cal. BC., correspondant au Néolithique moyen II. Les mineurs ont presque totalement exploité le banc de silex situé à 191,8 m d'altitude. À proximité du site la partie intacte de ce banc comporte des rognons pouvant mesurer jusqu'à 70 cm de long et 40 cm d'épaisseur. Deux autres bancs de silex, dont seul celui du bas a été exploité, ont été mis en évidence. Plusieurs types de structures d'extraction ont été identifiés : fosses peu profondes, puits cylindriques d'exploration



Figure 1 – Site néolithique de Vert-la-Gravelle « La Crayère » (Marne). La nécropole d'hypogées a été creusée dans une ancienne minière de silex exploitée en front de taille, à ciel ouvert. En bas, les chambres d'exploitation ; en haut et à droite, les couloirs d'accès et les entrées des hypogées (cliché : R. Martineau).



Figure 2 – Le couloir et l’entrée qui mènent à la chambre funéraire de l’hypogée 4 de Vert-la-Gravelle « La Crayère » (cliché : R. Martineau).

du silex, puits en cloche pour l’exploitation, tranchées à ciel ouvert. Ces longues tranchées de plusieurs dizaines de mètres de long sont constituées d’une succession de chambres d’exploitation en front de taille, juxtaposées. Ce type d’exploitation constitue l’originalité et la caractéristique de ce site minier. Ce système d’exploitation a très rarement été mis en évidence dans les minières de silex. Deux puits cylindriques correspondent à des puits d’exploration pour repérer les bancs de silex.

Le mobilier lithique provenant de la minière comporte essentiellement des rebus de l’exploitation des bancs de silex (plaquettes, excroissances de rognons, débris, gélifrats, etc.) indiquant que la matière première extraite a été emportée pour être débitée ailleurs. Parmi les restes de débitage retrouvés *in situ*, on signalera la présence d’une production en percussion directe d’éclats destinés probablement à l’entretien sur place des outils miniers. Il s’agit essentiellement de denticulés, d’éclats retouchés et de rares grattoirs. Signalons cependant deux armatures tranchantes comparables aux armatures chasséennes, indiquant une possible activité de chasse parallèlement à l’activité minière.

Les structures d’exploitation ont également livré des dizaines de chute de débitage de ramures et de nombreux pics et leviers en bois de cerf. Ces outils étaient fabriqués

sur place pour creuser les structures, mais aussi pour déchausser et extraire les rognons de silex de leur gangue de craie. Les études de mobilier devraient permettre de reconstituer les activités et le fonctionnement du site au cours des différentes phases d’occupation.

Les hypogées ont été fouillées en 1873 par le baron Joseph de Baye qui en a découvert une centaine dans la région des Marais de Saint-Gond. Les datations radiocarbone obtenues sur les comblements des couloirs fouillés ces dernières années datent les hypogées entre 3400 et 3000 cal. BC. Ils sont donc postérieurs de 300 à 1000 ans par rapport à la première phase de la minière. Les remblais des extractions minières du Néolithique moyen devaient être encore visibles en surface car les hypogées sont spatialement organisés en fonction de ces anciens creusements miniers. Toutefois les hypogées ont été creusés dans la craie franche, sans réemployer les anciennes structures de la minière. Un puits d’exploration a été creusé entre 3350 et 3000 avant notre ère, c’est-à-dire pendant la période d’utilisation des hypogées. Des structures d’exploitation du silex de cette époque restent sans doute à mettre en évidence dans ce secteur.

Les comblements des couloirs d’accès fouillés ces dernières années semblent avoir largement remanié les couches de remplissage de la minière du Néolithique moyen II. Ils livrent des plaquettes, éclats et cassons très principalement liés à cette première occupation du site.

Le mobilier provenant des chambres funéraires est conservé au Musée d’Archéologie Nationale (MAN) de Saint-Germain-en-Laye. Il comprend des parures, poteries, outils en silex, en os et en bois de cerf, attribuables au Néolithique récent (3500-3000 cal. BC.).

Le corpus lithique des chambres funéraires s’intègre typologiquement dans les séries connues pour les sépultures collectives du Néolithique récent (Langry-François 2003 et 2004; Renard 2010 et 2018). Les éléments récurrents de l’outillage individuel et fonctionnel déposé avec les défunts sont bien présents. Pour ce qui est de l’outillage ubiquiste, on dénombre deux grattoirs, une troncature, un denticulé, deux briquets et une pièce à retouche irrégulière. Quinze lames complètent l’assemblage courant, dont six débitées par percussion indirecte confirment l’appartenance au Néolithique récent régional. Le corpus conservé au MAN compte également trois haches encore emmanchées dans leur gaine en bois de cerf. Une hache polie encore en place sur le sol de l’hypogée 1 a été mise au jour lors des fouilles récentes.

Les armatures de flèches sont en nombre extrêmement faible par rapport à ce qui est habituellement retrouvé dans les hypogées. Une armature perçante losangique du Néolithique récent provient du décapage. Aucune armature trapézoïdale à tranchant transversal ne provient des sépultures. Il paraît évident qu’elles ont été mises dans le lot des 600 armatures provenant de tous les hypogées dans la collection de Baye. Une ébauche d’armature tranchante sur lame pourrait tout autant provenir d’un des



Figure 3 – Intérieur de la chambre funéraire de l'hypogée 2 de Vert-la-Gravelle « La Crayère » (cliché : R. Martineau).

puits d'extraction de silex fouillés à proximité par J. de Baye.

Le sous-faciès Vert-la-Gravelle est l'un des six sous-faciès identifiables parmi le faciès Saint-Gond (Imbeaux *et al.* sous presse). Il couvre tout le versant sud-est de la butte de Toulon. Ce secteur comporte de nombreuses minières, dont celle de Vert-la-Gravelle « La Crayère », dont la nature est différenciable des autres silex de Saint-Gond. L'étude de la diffusion montre que le silex du versant sud-est de la butte de Toulon est présent en proportions variables dans plusieurs habitats et sépultures de la région.

Les hypogées de Vert-la-Gravelle « La Crayère » ont livré 58 pièces lithiques majoritairement produites à partir de silex crétacé (90 % du corpus) parmi lequel celui de la région des Marais de Saint-Gond domine (83 % des silex crétacés). Parmi ces silex de Saint-Gond, le faciès de Vert-la-Gravelle n'est pas majoritaire. Les silex des hypogées de Vert-la-Gravelle « La Crayère » proviennent plutôt des versants nord qui bordent les Marais de Saint-Gond, entre Congy et Loisy-en-Brie.

Quatre sondages mécaniques ont été réalisés autour du site afin de déterminer ses limites et son environnement immédiat. La minière de silex couvre plusieurs hectares. Une grande concentration de mobilier a été identifiée en bas de la pente, au pied du site, jusqu'à plusieurs mètres de profondeur, attestant d'une forte érosion en grande partie contemporaine des exploitations. Les études géologiques, sédimentologiques, micromorphologiques et anthracologiques devraient permettre de préciser ces processus taphonomiques.

Les recherches sur le Néolithique des Marais de Saint-Gond s'orientent maintenant sur les habitats, dont la connaissance fait encore défaut dans cette région. Les

sondages réalisés à Villevenard « Les Hauts de Congy » ont mis en évidence des occupations du Paléolithique, du Néolithique ancien, de l'âge du Bronze et du Haut Moyen Âge. Un habitat comprenant plusieurs maisons du Villeneuve-Saint-Germain est en cours de fouille depuis 2017.

### Bibliographie

IMBEAUX M., AFFOLTER J., MARTINEAU R., sous presse – « Diffusion régionale du silex crétacé des minières de Saint-Gond (Marne, France) au Néolithique récent et final », *Bulletin de la Société préhistorique française*.

LANGRY-FRANÇOIS F., 2003 – *Le mobilier lithique des sépultures collectives en hypogée du département de la Marne. Approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.*, Mémoire de DEA, Université de Bourgogne.

LANGRY-FRANÇOIS F., 2004 – « Le mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne », *Anthropologica et Præhistorica*, 115, p. 91-102.

RENARD C., 2010 – *L'industrie lithique à la fin du Néolithique dans le bassin de la Seine, de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire à la fin du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université de Paris Sorbonne, 2 vol.

RENARD C., 2018 – « Caractérisation de l'industrie lithique de la fin du Néolithique, dans le bassin de la Seine (de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire à la fin du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 115, 2, p. 253-288.



## Un vaste habitat groupé hallstattien (Hallstatt B3-C1, 850 à 750 av. J.-C.) à Creney-près-Troyes « Le Poêlon » (Aube)

Nathalie ACHARD-COROMPT (Inrap)

### Introduction

L'opération de fouille de juillet 2017 au lieu-dit « Le Poêlon » à Creney-près-Troyes (Aube) a précédé l'extension vers le nord-ouest de la ZAC des Sources. Au préalable, le diagnostic archéologique conduit en 2015 avait mis au jour 115 structures archéologiques dont de nombreux trous de poteau appartenant à au minimum six ensembles architecturaux, des fosses, des fossés et deux axes de circulation (Spiès 2012).

La fouille archéologique qui s'ensuivit porte uniquement sur la partie est des parcelles diagnostiquées. Le décapage archéologique a été réalisé au sein d'une zone réservée de deux hectares. Les 13 300 m<sup>2</sup> ouverts ont révélé 603 faits, dont 65 constructions sur poteaux porteurs reconnues dans leur intégralité, quatre ensembles palissadés et deux fosses (fig. 1).

Le mobilier archéologique peu abondant est dominé par la céramique, elle-même limitée en nombre. L'étude céramologique réalisée par Alexandre Monnier permet le rattachement des vestiges à la transition Bronze/Fer ou au Hallstatt B3/C1 (entre 850 et 750 av. J.-C.), attribution chronologique soutenue par la présence de formes et de décors caractéristiques, comme le graphite.

### Une installation régulière et structurée

L'occupation protohistorique du « Poêlon » se caractérise par des bâtiments sur quatre et six poteaux porteurs inscrits dans des lignes de constructions calquées sur l'orientation NE-SO de l'ensemble palissadé le plus développé (st. 063). Quatre édifices dotés d'une architecture plus complexe et occupant une surface au sol plus conséquente ainsi qu'un bâtiment sur trois poteaux porteurs de faîtière complètent le corpus.

#### *Les ensembles palissadés*

Quatre palissades (st. 63, 064, 341 et 177) ont été observées au « Poêlon ». Elles se présentent sous la forme de fossés étroits à profil en U, peu profonds, dont le fond est ponctué de creusements proches mais non jointifs. L'ensemble 177, extrêmement lacunaire, est conservé en pointillé sur 14 m de long et ne sera pas détaillé ici.

La palissade 063 est le plus étendu des systèmes palissadés reconnus, elle se développe sur 180 m de long, soit sur toute la longueur du décapage. Malgré de petites inflexions, elle suit globalement une orientation NE-SO et est parallèle au sens de la pente. On observe des lacunes où seuls subsistent les creusements indiquant l'emplacement des éléments verticaux. Deux accès marqués par un couple de poteaux installé perpendiculairement au tracé de la palissade ont été fouillés. L'aménagement se poursuit assurément au nord-est de la surface décapée. Il est plus malaisé de l'assurer côté sud-ouest du fait de la mauvaise conservation de l'ouvrage dans ce secteur.

La configuration des accès et le semis du bâti situent l'espace enclos à l'ouest de la palissade. Les nets effets d'alignements des bâtiments et l'axe global d'orientation de l'établissement suggèrent une synchronie de fonctionnement entre l'ouvrage palissadé et les constructions. L'homogénéité de l'aménagement plaide en faveur d'une seule phase de construction, mais aucun élément issu de la fouille n'argumente définitivement pour ou contre cette hypothèse, si ce n'est qu'aucune trace de réfection n'a été repérée.

En s'appuyant uniquement sur l'aire ouverte et les informations issues de la fouille, la surface minimum limitée par la st. 063 avoisinerait les 9 500 m<sup>2</sup>. Aucun retour n'a été observé lors du diagnostic et de la fouille, ni lors des opérations archéologiques localisées au sud-est. Inversement, des vestiges identiques (hors ensembles palissadés) pouvant être contemporains de ceux fouillés au « Poêlon » ont été découverts en amont et en aval de la surface fouillée en 2017.

L'ensemble palissadé 064 possède une forme d'agrafe, à angles arrondis, dont les extrémités seraient orientées ONO-ESE. Le tracé se développe principalement selon une orientation NNE-SSO. Il a été suivi sur environ 81 m de long. La structure 064 est conservée sur une largeur comprise entre 0,22 m et 0,38 m avec un ancrage dans le substrat variant entre 0,02 m et 0,20 m de profondeur. À l'instar de l'ensemble 063, le fond présente des creusements figurant la localisation des éléments verticaux. L'accès à la surface enclose se faisait par deux entrées monumentalisées dont le fonctionnement n'apparaît pas synchrone.

L'ensemble 341-354 localisé en limite nord-ouest du décapage pourrait avoir fonctionné conjointement



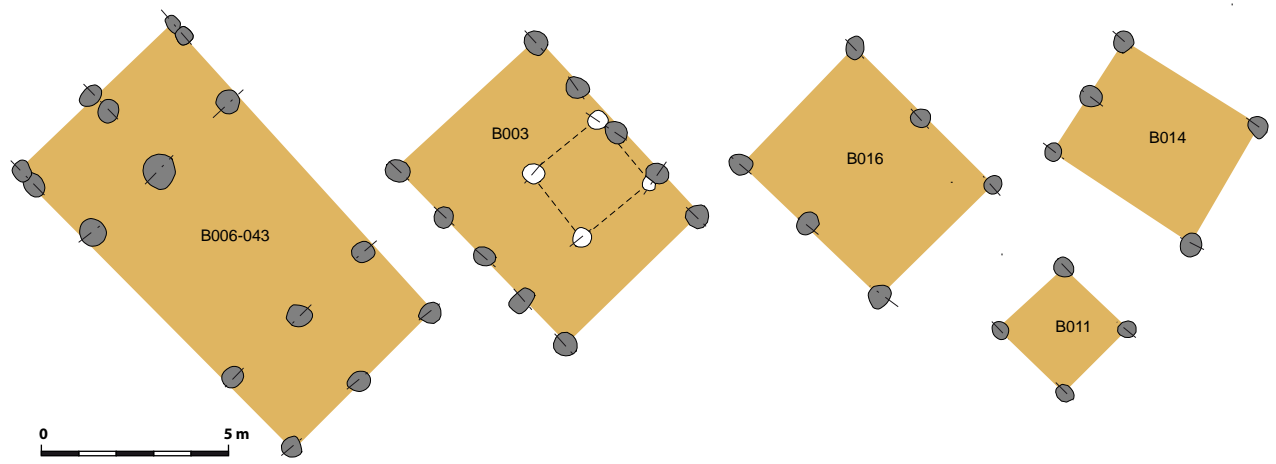


Figure 1 – Plan du site de Creney-près-Troyes « Le Poêlon » (Aube) et plans de bâtiments (Levé, traitement, D.A.O. : S. Grisard, F. Avival, G. Achard-Corompt, N. Achard-Corompt © Inrap).

à l'ensemble 064. Ce système composerait une compartimentation d'un système plus vaste englobant 063. La surface enceinte par 064 et 341 avoisine les 2 700 m<sup>2</sup>.

### Les bâtiments

Au total, en incluant les constructions assimilées à des portes monumentalisées, 65 constructions ont été repérées sur le site auxquelles s'ajoutent six constructions potentielles.

Les bâtiments du « Poêlon » sont sur supports plantés. Au sein d'un même bâtiment, l'implantation des poteaux est régulière et symétrique d'une paroi à l'autre. Les poteaux s'inscrivent dans des creusement circulaires ou subcirculaires (rarement rectangulaires) à fond plat et peuvent parfois être stabilisés par des calages en craie. Les négatifs de poteaux possèdent des sections circulaires (diamètres moyens de 0,18 m à 0,45 m). Les murs et les cloisons n'ont pas laissé de traces hormis peut-être dans le cas du bâtiment 056 qui posséderait une ouverture dirigée vers le sud-est. Les restes de torchis découverts dans la fosse 059 suggèrent l'utilisation de matériaux périssables (terre et bois) pour la réalisation des parois. En l'absence d'indice permettant de restituer la toiture, nous supposons qu'il s'agissait d'une couverture végétale. Le site étant très arasé, aucun aménagement interne (cloison, structure de stockage, foyer ou autre) n'a été conservé.

Les bâtiments sont constitués majoritairement d'une nef unique composée de rangées de poteaux placés face à face, selon un rythme d'implantation très régulier. Il y a cependant des exceptions comme l'ensemble 033 dont ne subsistent (?) que les trois poteaux fâtières, les bâtiments sur cinq poteaux et les constructions de grandes dimensions à deux nefs. Les plans s'inscrivent soit dans un rectangle parfois assez trapu, soit dans un carré.

Au regard de la distribution générale par type, les bâtiments de type IV<sup>1</sup> (52,40 %) et VI (34,92 %) dominent le corpus, quelle que soit leur emprise au sol. L'emprise au sol<sup>2</sup> de l'ossature principale de 45 bâtiments (types IV, V, et VI) est comprise entre 3,31 m<sup>2</sup> et 12,45 m<sup>2</sup>. Vient ensuite un groupe de 11 constructions (types IV, V, VI et VIII) dont l'assiette varie entre 13,62 m<sup>2</sup> et 17,20 m<sup>2</sup>. Six bâtiments (types VI) occupent une surface au sol allant de 19,61 m<sup>2</sup> à 26,51 m<sup>2</sup>. Enfin, quatre édifices de types IX, X et supérieur à X possèdent une emprise au sol comprise entre 31,35 m<sup>2</sup> et 54,76 m<sup>2</sup>. La surface bâtie avoisine les 825 m<sup>2</sup> (hors constructions hypothétiques), soit 6,28 % de la surface ouverte. Les bâtiments s'inscrivent dans des lignes de constructions parallèles au tracé NE-SO de la palissade 063 orientée grosso-modo 47° Est.

### Les fosses

Les structures 059 et 1189 interprétées comme de petites structures d'extraction de craie ont livré du mobilier céramique attribuable au Hallstatt B3-C1. Ces creusements ont été ensuite utilisés comme des lieux de rejets.

## Un habitat groupé de grande envergure

La morphologie et l'emprise au sol allouent à la plupart de ces constructions un lien avec le stockage aérien. Cependant, l'assiette et la structuration architecturale de plusieurs d'entre elles suggèrent une utilisation en tant qu'habitation tout en ouvrant la possibilité d'entreposer des denrées à l'étage. En dehors de ces caractéristiques, nous ne disposons d'aucun élément assurant un usage domestique de ces édifices.

À l'intérieur de la surface limitée par la palissade 063, on observe une gradation dimensionnelle dans l'apparition des bâtiments. Plus l'on s'éloigne de la palissade en direction du nord-ouest, plus les bâtiments sont imposants. La ligne de construction la plus éloignée de l'ensemble palissadé (entre 45 m et 65 m de distance) et malheureusement incomplète comprend de grands bâtiments d'habitations ou plurifonctionnels sur deux nefs, disposant vraisemblablement d'un étage (stockage ?). L'apparition progressive des constructions suggère une mise en scène architecturale et peut-être un programme de construction concerté.

Les aménagements fouillés au « Poêlon » correspondraient à une installation agricole conséquente, bien au-delà de la simple cellule familiale, témoignant de l'existence d'une communauté d'agriculteurs prospère. L'investissement architectural qui a nécessité une quantité considérable de bois, montre une volonté de visibilité indéniable dont l'explication doit être multiple. La durée de vie de ce type d'établissement est estimée entre 100 et 150 ans en se basant sur le mobilier datant découvert et en considérant les contraintes techniques des matériaux utilisés (Desbrosse, Riquier 2012, p. 20). Le mobilier céramique découvert au « Poêlon » suggère un fonctionnement aux alentours de 850 à 750 av. J.-C.

Les différents diagnostics et fouilles menés aux alentours du « Poêlon » ont révélé des aménagements du premier âge du Fer sur une emprise comprise entre 15 et 30 ha. Bien que nous ne puissions pas affirmer une utilisation concomitante de l'ensemble des vestiges, les éléments datants disponibles assurent le fonctionnement de ces installations durant le Hallstatt B2-B3-C1. Ils nous conduisent à proposer l'existence d'une communauté villageoise rassemblant plusieurs unités d'habitations et un nombre impressionnant de structures de stockage.

## Notes

1 – L'analyse des bâtiments est fortement inspirée par les travaux réalisés par Patrick Maguer et Gaëlle Robert (Maguer, Robert, 2013), prolongés par l'enquête sur l'architecture à l'âge du Fer dans le Nord et l'Ouest de la France (Maguer *et al.*, sous presse et Riquier *et al.*, sous presse) présentée lors du 40<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF à Rennes en 2016.

2 – Elle est évaluée en calculant les distances entre les centres des creusements ou des négatifs de poteaux lorsqu'ils sont conservés.

## Bibliographie

- DESBROSSE V., RIQUIER V., 2012 – « Les établissements ruraux palissadés hallstattiens en Champagne » in SCHÖNFELDER M. et SIEVERS S., *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin*, 34<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF du 13 au 16 mai 2010 à Aschaffenburg, p. 3-28.
- MAGUER P., ROBERT G., 2013 – « La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France » in KRAUSZ S., COLIN A., GRUEL K., RALSTON I., DECHEZLE-PRÊTRE T. (dir.), *L'âge du Fer en Europe – Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Éditions Ausonius, Collection Mémoires (32), Bordeaux, 2013, p. 247-258.
- MAGUER P., GAUDEFROY S., ROBERT G., ACHARD-COROMPT N. et BESNARD-VAUTERIN C., sous presse – « Maisons et dépendances dans le nord et le centre de la Gaule : de la fin de La Tène C2 à La Tène D2 » in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, 40<sup>e</sup> colloque AFEAF, Rennes du 04 au 07 mai 2016.
- RIQUIER V., MAITAY C., MAGUER P., LORIN Y., LE GALL J. et coll., sous presse – « Maisons et dépendances dans le nord et le centre de la Gaule : du Premier âge du Fer au début de La Tène » in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, 40<sup>e</sup> colloque AFEAF, Rennes du 04 au 07 mai 2016.
- SPIÈS F., 2012 – Pont-Sainte-Marie « Les Mazées ». *Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap/Sra Champagne-Ardenne, Saint-Martin-sur-le-Pré, 2012.

## Reconnaissance et interprétation des actes de pillage dans les nécropoles de La Tène ancienne : l'exemple de Saint-Léonard « La Croix Chaudron » (Marne)

Denis BOUQUIN (Service archéologique du Grand Reims, UMR 6298 ArTeHiS), Sidonie BÜNDGEN (Service archéologique du Grand Reims)

Les différents diagnostics et fouilles réalisés depuis près de 20 années sur les parcelles de Saint Léonard « Le Champ Dollent » et « La Croix Chaudron » ont mis en exergue plusieurs nécropoles de La Tène ancienne (Kasprzyk 2006 ; Stocker 2005, 2008, 2012 ; Seguin *et al.* 2010).

Les fouilles menées en 2015 par le service archéologique du Grand Reims à Saint-Léonard « La Croix Chaudron » ont mis au jour l'une de ces vastes nécropoles de La Tène ancienne. Celle-ci est connue depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. et à travers les fouilles récentes menées par Archéosphère en 2008. À cette occasion, un graffito de J. Orblin en 1904 découvert dans l'une des sépultures a permis de confirmer ces fouilles anciennes (Seguin *et al.* 2010).

Parmi les 102 sépultures identifiées lors de la fouille réalisée en 2015, 57 ont assurément fait l'objet d'un pillage (soit 55,8 %). L'analyse de cette pratique à partir de ce gisement offre l'opportunité de dévoiler un phénomène plus complexe qu'il n'y paraît et qui interfère dans la restitution des pratiques funéraires des populations du passé.

Durant la fouille, aucune différence sédimentaire n'autorisait la reconnaissance du pillage. Le comblement des fosses était assuré par un limon brun-noir, généralement homogène. C'est donc l'agencement des ossements les uns avec les autres qui a guidé notre perception archéologique du pillage.

L'objectif étant de récupérer du mobilier associé au défunt, il se traduit par une perturbation plus ou moins volumineuse du squelette et particulièrement de sa moitié supérieure. Les ossements déplacés peuvent être enlevés de la sépulture ou rejetés dans celle-ci. Dans cette dernière configuration et en fonction de la quantité d'os mobilisés, ils sont épars dans le comblement de la fosse ou se concentrent sous forme d'amas au niveau du tronc.

Néanmoins, l'identification du pillage nécessite un degré de conservation correct du squelette, or pour 31 défunts (soit 30,9 % de l'effectif global), le degré de conservation est insuffisant pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un pillage.

La présence fréquente de céramique dans la sépulture constitue également un moyen d'aborder cette notion et notamment lorsque ce mobilier est particulièrement fragmenté et se répartit sur toute la hauteur du comblement

de la fosse. Sa répartition en plan et en altitude permet ainsi de pouvoir restituer l'un des axes mis en œuvre lors du pillage de la sépulture.

Dans de rares cas, l'emploi de la sonde champenoise est perceptible à travers les stigmates sur les ossements qui prennent la forme de perforations confirmant, de fait, le pillage de la sépulture à une période récente.

Une grande majorité des pillages reconnus sont le fruit des archéologues du début du siècle dernier. Les recherches historiographiques mettent clairement en exergue que différents protagonistes sont intervenus. H. Gillet prétend être à l'origine de la découverte de cette nécropole et mentionne dans ses notes que d'autres après lui se sont chargés de la fouille : J. Orblin, Meurisse, H. Gardez, les frères Lenoir, Logeart, les frères Bosteaux, Lacroix. Cependant, la présence de J. Orblin est attestée à partir de la bouteille de bière mise au jour dans une fosse « fouillée » par ce dernier avec son nom et l'année (1904) (Seguin *et al.* 2010). De plus, dès 1910, H. Demitra signale la présence d'un cimetière gaulois « ayant été fouillé bien antérieurement à notre époque » (Demitra 1910, p. 10). Dès lors, il semble donc que l'ensemble funéraire de « La Croix Chaudron » et « Le Champ Dollent » soit connu bien antérieurement à ce que prétend H. Gillet et explique le taux élevé de pillage des sépultures (Guillaume 1970). Toutefois, malgré ces données, la prudence doit être de mise car le pillage n'est pas obligatoirement le fait des archéologues du siècle dernier. Par exemple, la sépulture F63bis témoigne d'un pillage de la moitié supérieure du corps qui entraîne le bouleversement des grands os longs des parties libres des membres supérieurs qui se retrouvent plusieurs centimètres en avant du niveau sur lequel repose le défunt. Or, stratigraphiquement, une seconde sépulture (F63) est installée ultérieurement et recoupe partiellement la fosse de F63bis. La sépulture F63 n'étant pas pillée, nous pouvons alors en déduire que l'intervention anthropique de la sépulture F63bis est réalisée par les contemporains du défunt et non par les archéologues des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. (fig. 1). Matériellement, en l'absence de cette relation stratigraphique, aucun indice ne nous permet de déterminer quand a eu lieu cette intervention.

Sur les 57 tombes pour lesquelles un pillage est attesté,

il est possible de déterminer quels objets ont été prélevés sur le squelette pour 22 d’entre elles, en général grâce aux traces d’oxydes laissées sur les ossements ou en raison de l’emplacement du pillage.

Ainsi, le corpus des torques issu de la nécropole de Saint-Léonard « La Croix Chaudron » est restreint à dix exemplaires recueillis lors de la fouille de 2015 auxquels on peut adjoindre le torque trouvé lors de la fouille de 2008 (Seguin *et al.* 2010, sep. 16.2). L’analyse anthropologique des squelettes fouillés en 2015 permet toutefois de renforcer ce corpus puisque vingt d’entre eux portent sur la tête osseuse et/ou sur les vertèbres cervicales et/ou sur les clavicules des traces d’oxydation vertes dues au contact de l’os avec un objet en alliage cuivreux.

Ces empreintes indiquent la présence très probable d’un torque qui aurait été pillé soit au XIX<sup>e</sup> s. ou au début du XX<sup>e</sup> s., soit antérieurement. Si l’on ajoute ces vingt indices aux dix torques épargnés par le pillage, on obtient un total de trente individus porteurs de torque sur les 115 défunts qui reposaient dans la partie orientale de la nécropole, soit un total de 26 %. Un quart de la population inhumée dans cette zone était donc doté de cet élément de parure.

Les mêmes observations peuvent être faites au niveau des parures annulaires des membres supérieurs. Lors de la fouille de 2015, ce sont 26 bracelets qui ont été découverts répartis entre 16 sépultures. Ils sont tous en alliage cuivreux. On peut leur ajouter les trois exemplaires issus de la zone occidentale fouillée en 2008, dont un en fer et deux en alliage cuivreux. Cela donne un total de

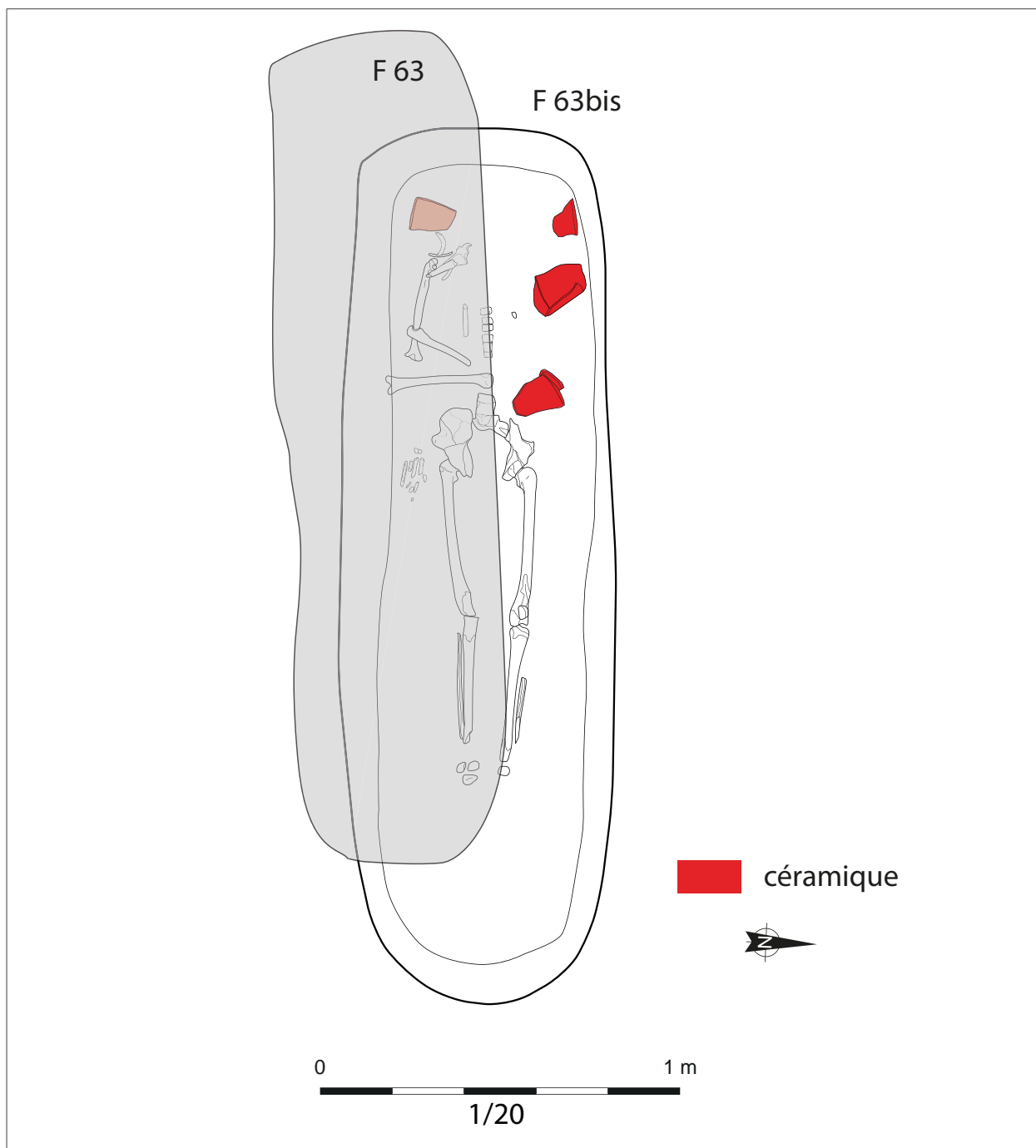


Figure 1 – Relevé en plan des sépultures F63 et F 63bis. Cette dernière a fait l’objet d’un pillage par les contemporains du défunt avant le recouplement de la fosse par l’installation de F63 (D.A.O. : Service archéologique du Grand Reims).

28 bracelets en alliage cuivreux et un en fer. L'analyse des restes osseux des squelettes fouillés en 2015 permet toutefois de compléter cet inventaire. En effet, si l'on considère les traces d'oxydation verte identifiées sur les os des bras, on peut suggérer qu'il y avait au moins 16 bracelets supplémentaires ayant fait l'objet d'un pillage avant la fouille, soit anciennement, soit au début du XX<sup>e</sup> s. Ces objets se trouvaient dans des sépultures qui pour la moitié des cas ont accueilli plusieurs individus successifs. C'est peut être lors de ces inhumations postérieures que les objets ont été récupérés dans le courant de La Tène ancienne. Au total, il faut donc comptabiliser un minimum de 45 bracelets sur l'ensemble de la nécropole fouillée en 2008 et en 2015, qui sont soit en dépôt unique (15 exemplaires dont huit restitués sur la base de traces d'oxydation, six trouvés en 2015 et un trouvé en 2008), soit fonctionnant par paire (dix paires recueillies en 2015, une paire en 2008 et quatre paires supposées pillées). Cela correspond à 30 individus porteurs de bracelets dont 28 ont été inhumés dans la partie orientale de la nécropole. Il s'agit donc de 24 %, c'est-à-dire près d'un quart de la population enterrée dans cette partie du site qui était doté de cet élément de parure.

Si les torques et les bracelets sont les éléments pour lesquels les traces d'oxydation permettent d'affirmer qu'ils ont été pillés, un certain nombre d'interventions ont dû permettre de récolter aussi d'autres types d'objet (la céramique n'ayant manifestement pas intéressé les anciens archéologues, elle est généralement conservée presque complète quoique cassée dans les tombes dans lesquelles ils sont intervenus). Ainsi, dans la sépulture F45b, outre le torque et le bracelet, c'est certainement une boucle de ceinture qui a aussi été récupérée. De plus, la rareté des armes de poing sur l'ensemble de la nécropole, et en particulier dans sa partie orientale, laisse supposer qu'une bonne partie d'entre elles a été récoltée avant la fouille. Cela est corroboré par les trois sépultures livrant des anneaux de ceinturon destinés à suspendre ces armes sur le flanc de leur porteur et qui ne sont plus associés dans la tombe à l'arme en question (F170, F150 et F106 bien qu'aucune de ces sépultures ne livre de traces flagrantes de pillage). Enfin, un grand nombre d'objets en fer comme en bronze qui n'ont pas laissé de traces visibles sur les os ont pu être récupérés sans que l'on soit en mesure de déterminer leur nature. C'est pourquoi pour 36 des 57 tombes dont la perturbation est attestée par un chamboulement de tout ou partie du squelette, il n'est pas possible de déterminer quels objets ont été prélevés ni à quel moment ces interventions postérieures ont eu lieu.

La question du pillage semble donc être nettement plus complexe qu'elle n'y paraît et à divers titres. Au-delà des problèmes de son identification qui est étroitement subordonnée aux vestiges conservés et aux arguments que nous pouvons mettre en œuvre pour l'identifier, se pose également la question du moment du pillage et du mobilier pillé. En effet, ces deux questions sont indissociables au sens où elles permettent d'alimenter notre discours sur les conduites culturelles des contemporains des défunts, mais aussi d'aborder les méthodes de fouille de nos prédécesseurs et leurs impacts sur les vestiges que nous mettons au jour.

## Bibliographie

DEMITRA H., 1910 – « Autour de Reims Antique », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 1910-3, p. 7-17.

GUILLAUME P., 1970 – « Les notes de fouilles d'Henri Gillet (1890-1947) », *Cahiers d'Archéologie du Nord-Est*, XIII, fasc. 1-2.

KASPRZYK M., 2006 – *Reims (Marne) « ZAC Croix Blandin »*, tranche 3B. *Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*, Metz : Inrap, Sra Champagne-Ardenne.

SEGUIN G., BALITZ J., KAURIN J., RENOUE S., ZIPPER K., 2010 – *Reims, « Z.A.C. Croix Blandin »*. *Rapport d'opération archéologique*, Bordeaux : SARL Archéosphère, Sra Champagne-Ardenne.

STOCKER P., 2005 – *Reims « ZAC Croix Blandin » Marne (51)*. *Rapport de diagnostic archéologique*, Metz : Inrap, Sra Champagne-Ardenne.

STOCKER P., 2008 – *Reims (Marne), « ZAC Croix Blandin » : secteur 10 – bassin 55*. *Rapport de suivi de décapage archéologique*, Metz : Inrap, Sra Champagne-Ardenne.

STOCKER P., 2012 – *Reims (Marne), « ZAC Croix Blandin Balcon Basse » (secteur 6), fouille de la partie sud-ouest d'une nécropole de La Tène ancienne*. *Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Metz : Inrap, Sra Champagne-Ardenne.



## Rosières-près-Troyes (Aube) : nouveau regard sur l'aqueduc

Céline GODARD (Inrap), Patrick CLERC (Inrap), Jérémy DOLBOIS (Inrap), Christophe TARDY (Inrap)

L'opération de fouille archéologique menée en décembre 2015 à Rosières-près-Troyes, au lieu-dit « Chantereignes », précédait un projet d'aménagement de Zone d'Activité : elle s'inscrivait dans la continuité de plusieurs interventions archéologiques menées depuis 2010 sur une parcelle adjacente. Ces dernières avaient livré les vestiges partiels d'un aqueduc antique, situé à environ six mètres de profondeur sous le niveau de décapage. L'ouvrage présentait toutefois un mauvais état de conservation, les vestiges ayant été en grande partie récupérés.

La fouille menée en 2015 sur la parcelle mitoyenne a révélé la continuité de la structure d'adduction, cette fois-ci parfaitement conservée. Traversant l'emprise de fouille selon une orientation sud-ouest – nord-est, l'aqueduc consiste en une canalisation maçonnée en mortier mise en place au sein d'une large tranchée réalisée à ciel ouvert. À l'aplomb de la structure, un regard d'accès maçonné de plan quadrangulaire a été dégagé : conservé sur 2,90 m de hauteur lors de sa découverte, il disposait d'un conduit interne carré entièrement comblé lors de sa mise au jour (fig. 1).

Les fondations du projet d'aménagement n'impactant pas l'ouvrage d'adduction, et ce dernier se trouvant en parfait état de conservation, l'Inrap a fait le choix d'une méthode d'étude non-destructive et a recouru à la Cellule d'intervention sur les structures archéologiques profondes (Cisap) en juillet 2016.

L'intervention visait à la réalisation d'une fouille manuelle sécurisée du regard de l'aqueduc grâce à la mise en œuvre d'une plateforme de fouille spécialisée. Réalisée par un binôme d'archéologues formés à ce type de milieu et à ses contraintes spécifiques (travail en espace confiné, risques spécifiques), cette nouvelle intervention a ainsi permis d'atteindre l'intérieur du conduit préservé de l'aqueduc via le regard maçonné et d'engager une étude de l'ouvrage (fig. 2 et 3).

Les données recueillies lors de cette intervention (mesures, étude du comblement, relevés des profils, etc.) ont été corrélées à celles issues des opérations archéologiques précédentes et à l'étude de matériaux menée par le Groupe d'Étude sur les Géomatériaux et les Environnements



Figure 1 – Le regard d'accès, situé à l'aplomb de la canalisation maçonnée (cliché : C. Godard © Inrap).

Naturels Anthropiques et Archéologiques (GEGENAA). Elles permettent désormais d'appréhender la mise en œuvre de cet aqueduc et d'en proposer une restitution. De plus, plusieurs éléments de charbons de bois, recueillis au sein de la maçonnerie interne, ont fait l'objet de datations radiocarbone et permettent d'établir la construction de l'aqueduc durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

Enfin, les mesures prises au télémètre laser par l'équipe Cisap permettent d'établir qu'au moins cent mètres linéaires de canalisation se trouvent encore parfaitement conservés. En direction du nord-est, l'obstacle rencontré par l'appareil de mesure pourrait correspondre à une obstruction de la galerie, à une destruction de cette dernière, ou à une modification de son tracé.



## Plateforme CISAP et prévention des risques

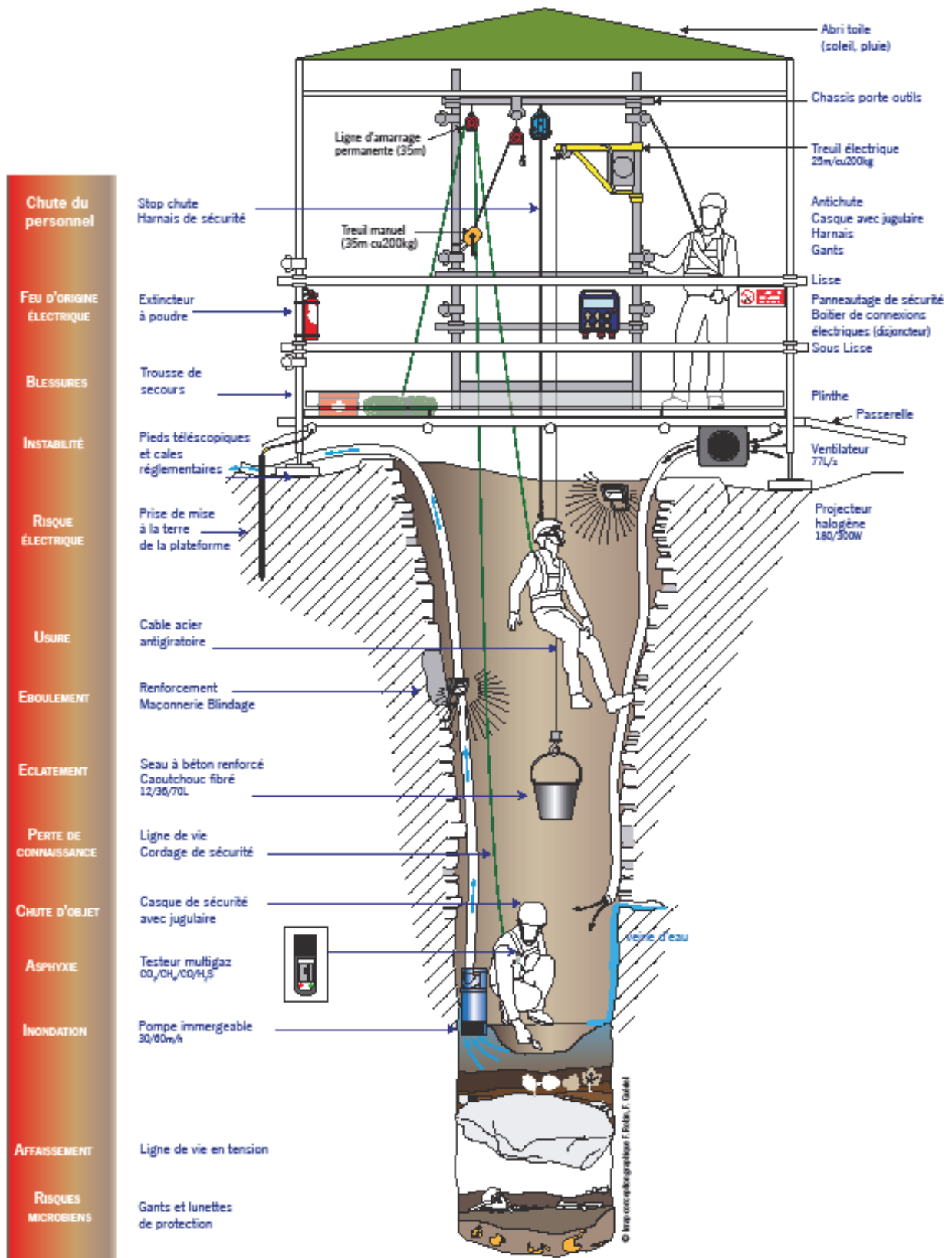


Figure 2 – Plateforme CISAP et prévention des risques spécifiques (Frédéric Guerriel, Frédérique Robin et Christophe Tardy).

L'intégrité de la structure ayant été préservée par le choix d'une méthode de fouille respectueuse de l'ouvrage, permettant la conservation d'un accès (via un système de buse fermé), la poursuite de son exploration pourrait permettre de compléter son étude architecturale, d'évaluer sa conservation sur une plus longue distance ou encore de réinterroger son tracé à l'aide d'un relevé laser intégral.

### Bibliographie

GODARD C., 2018 – *Rosières-près-Troyes « Chantereignes » (Aube). Regard sur l'aqueduc antique et*

*nécropole alto-médiévale à Rosières-près-Troyes. Rapport de fouilles archéologiques*, Metz : Inrap Grand Est nord, Drac/Sra Champagne-Ardenne, 454 p.

LOUIS A., 2010 – *Rosières-près-Troyes « Chantereignes » (Aube). Aqueduc romain et voirie médiévale à l'entrée de Troyes. Rapport de fouilles archéologiques*, Metz : Inrap Grand Est nord, Drac/Sra Champagne-Ardenne, 222 p.

TARDY C., FEMENIAS J.-M., PELLECUER C., POMAREDES H., 2015 – « La fouille de puits : contraintes, protocoles et perspectives de recherche », *Archéopages*, Inrap, 40, p. 156-169.



Figure 3 – Accès de l'équipe Cisap au conduit de l'aqueduc, via le regard maçonné (cliché : P. Clerc, Cisap).



## Reims, 1 place de la République. Fouille d'un quartier urbain de la ville antique de *Durocortorum*

Régis BONTROND (Service archéologie Grand Reims)

L'aménagement d'un vaste secteur d'environ 6,5 ha en périphérie immédiate du centre de la ville de Reims a engendré la prescription de plusieurs opérations de fouilles, réalisées ou à venir. Celle-ci concerne les futurs espaces publics (voiries, places) destinés à desservir ce nouveau quartier. Elle se présente par conséquent sous la forme de sections linéaires scarifiant la totalité de l'emprise. L'opération s'est déroulée sur une durée d'un an pour s'achever en août 2018.

Ce secteur était avant notre intervention occupé par des voies de chemin de fer et des entrepôts. Ceux-ci ont scellé les restes d'un quartier de la ville antique du Haut-Empire. Six îlots ont pu faire l'objet d'observations plus ou moins détaillées. Trois *cardines* et deux *decumani* ont été localisés. Ils s'inscrivent dans le quadrillage viaire déjà reconnu dans le reste de la ville. Ils présentent une structuration habituelle de recharges de craie parfois

surmontées d'un galetage alternant avec des niveaux d'occupation argileux. Le *cardo* situé en limite orientale de l'emprise est doté sur son côté ouest, en lieu et place de l'habituel caniveau, d'un large et profond fossé peut-être lié à une spécificité topographique (présence d'un talweg ?). La desserte du cœur de ces îlots était assurée par des chaussées secondaires de moindre importance, dont trois ou quatre ont pu être identifiées et partiellement fouillées.

Au sein des îlots se développent des unités d'habitation dont la plupart des murs ont été récupérés, hormis pour certaines caves qui ont conservé l'entièreté de leurs parements. Certaines sont dotées d'une ou plusieurs niches et paraissent avoir été le plus souvent accessibles uniquement à l'aide d'une échelle (fig. 1). Le comblement de l'une de ces caves a par ailleurs livré plusieurs fragments de colonnes pouvant provenir de l'habitation qui l'abritait.



Figure 1 – Cave dotée d'une niche sur trois de ses murs (cliché : SAGR).

Le décor de ces habitations est illustré par la découverte d'enduits peints, majoritairement en position de rejet. Plusieurs hypocaustes ont été partiellement fouillés.

Différentes activités ont pu être documentées au sein de ces quartiers. De grandes fosses taillées dans la craie peuvent être interprétées comme des indices d'extraction de craie. Deux secteurs au moins, dans des îlots distincts, ont livré des indices d'activité métallurgique (présence de foyers et de nombreuses scories et battitures). Un atelier de verrier est par ailleurs présumé à proximité de l'un des secteurs fouillés d'après les fragments de parois de four réutilisés pour constituer des niveaux de trottoirs. Quelques déchets de tabletterie et quelques fours dont la fonction n'a pas encore été déterminée sont également à signaler. Enfin, il faut noter la découverte d'un verger, qui vient s'ajouter aux nombreuses occurrences déjà avérées sur l'agglomération antique, constituant une nouvelle preuve de l'importance de cette activité localement (fig. 2).

La fin de l'occupation du quartier est illustrée notamment par la récupération des maçonneries et la réutilisation opportuniste des tranchées creusées à cette occasion pour y pratiquer des inhumations. La découverte d'un trésor monétaire devrait permettre de préciser la chronologie de cette phase de désaffectation.

Le site est par la suite très marginalement réoccupé. Dans la partie sud du chantier, un possible niveau de terre noire a pu être observé sur quelques dizaines de mètres. Un chemin omieré d'axe nord-sud est par ailleurs utilisé au cours de la période médiévale et/ou moderne. Aucun autre aménagement n'a pu être mis en évidence pour ces périodes, au cours desquelles ce secteur n'est manifestement plus urbanisé.

Le mobilier n'ayant pas encore été étudié, il est prématuré de présenter une chronologie détaillée de cette fouille. Néanmoins, plusieurs éléments peuvent d'ores et déjà être précisés. Ainsi, il ne semble pas y avoir d'occupation dense et structurée antérieure à la création de la ville antique,



Figure 2 – Vue des fosses de plantation du verger (cliché : SAGR).

contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres secteurs de la ville. L'occupation de ce quartier apparaît continue pour l'époque antique. Il semble abandonné dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., comme on l'observe également ailleurs dans des quartiers qui se retrouveront alors en dehors de l'emprise de l'enceinte défensive qui circonscrit la ville à partir du siècle suivant.

## Prospection thématique « Le Châtelet de Gourzon et son environnement de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge »

Michel KASPRZYK (Inrap, UMR ArTeHiS) avec Hervé BOCQUILLON, Marie-Caroline CHARBONNIER (Inrap), Virginie DUPUY (Musée Dobrée, Nantes), David DUDA (Inrap), Ludovic GRANJON (MSH Dijon), Stéphane IZRI (Université de Franche-Comté), Vincent MARCHAISSEAU (Inrap, UMR ArTeHiS), Pierre NOUVEL (UMR Chrono-environnement), Laure SALIGNY (MSH Dijon), Perrine TOUSSAINT (Inrap)

### Présentation

La prospection thématique « Le Châtelet de Gourzon et son environnement » étudie l'occupation ancienne d'une zone d'environ 180 km<sup>2</sup> située dans le nord du département de la Haute-Marne et le sud-ouest de la Meuse entre la fin de l'âge du Fer et le début du Moyen Âge, à l'extrémité occidentale de la cité des Leuques. Le site du Châtelet, qui correspond à une agglomération antique, est situé sur un éperon de 22 ha, saillant sur la rive est de la Marne, au débouché du plateau calcaire s'étendant entre les vallées de la Marne et de l'Ornain. Il se trouve à cheval sur les communes de Bayard-sur-Marne et Fontaines-sur-Marne, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Saint-Dizier.

La prospection thématique vise à effectuer un récolement de la documentation sur le site lui-même et son environnement proche. Elle est complétée par une acquisition Lidar permettant d'étudier les établissements de ce secteur dans leur environnement. Elle s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG) qui comprend plusieurs couches d'information archéologiques, liées à des tables attributaires (bases de données).

### Le site du Châtelet

Une des attentes essentielles du Lidar était de mieux appréhender la topographie de l'agglomération antique du Châtelet, si possible afin de détecter des aménagements anciens, les fouilles depuis le XVIII<sup>e</sup> s. et de caractériser la conservation du site.

Le site du Châtelet est actuellement sous couvert forestier, ce qui ne permet ni prospection aérienne, ni vision d'ensemble du site. Par ailleurs, la documentation planimétrique ancienne est d'ampleur et de qualité inégale. Ainsi, si P.-C. Grignon, le premier fouilleur du site, a publié deux plans à grande et petite échelle de ses fouilles, le premier n'est guère exploitable d'un point de vue urbanistique, alors que le second ne pouvait être recalé précisément sur le terrain. Les nombreuses recherches des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., n'ont quant à elle généré aucune

documentation planimétrique exploitable. Il est donc difficile d'estimer la part du site fouillée depuis cette époque.

### Les vestiges archéologiques de la fin de l'âge du Fer

Le principal résultat du Lidar est de confirmer la présence d'aménagements de type défensif sur le sommet des versants de la colline du Châtelet. Deux ouvrages semblent pouvoir être distingués.

D'une part, à la rupture entre le plateau et les pentes, on observe un cordon en léger relief ceinturant l'intégralité du sommet de la colline. Nettement marqué sur les côtés sud-ouest, nord-ouest, nord-est et est, il est moins visible sur l'extrémité sud du plateau. Ce cordon ne semble interrompu qu'à deux endroits, aux extrémités est et sud-ouest du plateau. C'est par ces interruptions qu'aboutissent sur le site les chemins d'accès actuels, mais il n'est pas assuré qu'elles soient d'origine antique.

Ce cordon surplombe une forte pente à laquelle succède un replat continu de 8 m de large environ, situé à une dizaine de mètres en contrebas du sommet, sauf à l'extrémité est où il est large de 15 m environ. Ce replat est visible sur 1 050 m de long, sur les côtés est, nord-est et nord-ouest, mais est absent sur le côté sud et au sud-ouest. La pente reprend ensuite jusqu'à la base de la colline.

Un ouvrage similaire peut être observé à l'extrémité occidentale du plateau, légèrement en contrebas de l'ouvrage précédent. On observe à cet endroit, un cordon en arc de cercle qui semble venir s'appuyer au nord-est sur l'ouvrage précédent. Comme sur celui-ci, le cordon surplombe un replat parallèle, long d'au moins 180 m et situé à une dizaine de mètres en contrebas. L'ouvrage délimite un espace globalement plan d'environ 7 300 m<sup>2</sup>. L'analyse morphologique de ces deux ouvrages indique, sans grand risque d'erreur, qu'ils correspondent à une fortification de la fin de l'âge du Fer à pourrage interne et parement externe (un *murus*), entourant le sommet du plateau du Châtelet.

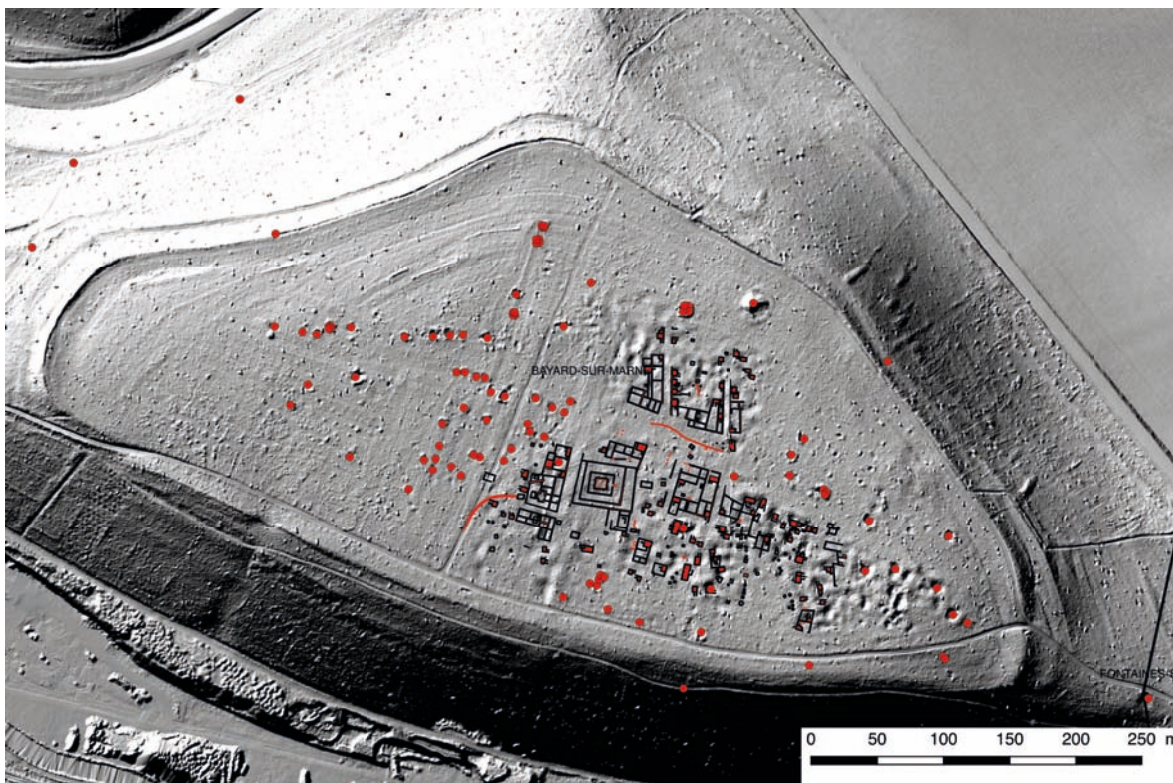


Figure 1 – Image Lidar de la colline du Châtelet de Gourzon. Localisation des fouilles de Grignon et anomalies (points rouges) correspondant à des fouilles anciennes (MK del).

### L'agglomération d'époque romaine

L'image révèle la présence de nombreuses anomalies sur le sommet du plateau. Dans la moitié est du site, on observe sur une superficie de l'ordre de 4,2 ha en forme de L ou de T inversé, aux limites nettes, la présence d'amples mouvements de terrain (bosses et cuvettes). La partie centrale de cette anomalie semble moins perturbée.

La confrontation avec les plans de Grignon indique immédiatement que ce vaste ensemble correspond aux fouilles des années 1772-1775 : même secteur géographique de la colline, même assiette générale de l'emprise.

L'état du site indique que l'aire explorée au XVIII<sup>e</sup> s. n'a été que sommairement rebouchée (voire laissée en l'état) à l'arrêt des fouilles. Il est ainsi possible de distinguer des monticules (en clair) et de cuvettes (en sombre), que la confrontation avec le plan de fouille publié en 1819 suggère d'interpréter pour partie comme étant des caves partiellement rebouchées.

L'autre type d'anomalies présent sur l'image Lidar correspond à des cuvettes et dépressions de 3 à 4 m de diamètre qui parsèment le sommet de la colline en périphérie des fouilles de Grignon. Les vérifications de terrain indiquent qu'il s'agit d'excavations anciennes, correspondant pour partie à des fouilles du début du XX<sup>e</sup> s.

### Voies, chemins anciens et parcellaires

Les résultats du Lidar ont été particulièrement spectaculaires dans le secteur à l'est du Châtelet, où ont été repérées de très nombreuses traces d'occupation

ancienne, particulièrement dans les forêts de Narcy, de Fontaines-sur-Marne, de Chevillon en Haute-Marne, de Dammarie-sur-Saulx, de Valtiermont-Jovilliers, de Montiers-sur-Saulx et de Morley dans la Meuse.

Bien qu'il soit prématuré d'en dresser une analyse détaillée, quelques aménagements semblent à ce stade remarquables.

La lecture de l'image Lidar a permis de repérer dans les massifs forestiers toute une série d'anomalies linéaires matérialisées par des levées ou des cuvettes, dont le tracé pouvait être suivi sur de longues distances (généralement plusieurs centaines de mètres) et qui correspondaient manifestement à des axes de circulation anciens. Une analyse régressive montre que ces segments sont absents du cadastre actuel mais aussi du cadastre napoléonien et la plupart du temps présents dans des massifs forestiers présents sur la carte de Cassini.

83 tronçons ont été recensés de la sorte puis vérifiés sur le terrain, totalisant à ce stade 28,11658 km linéaire de tronçons de circulation.

L'autre apport du Lidar est de permettre une étude poussée des formes et traces agraires et parcellaires lorsqu'elles ont été fossilisées par des massifs forestiers anciens ou n'ont pas été détruites par les travaux agricoles mécanisés récents, l'urbanisation ou les éléments d'aménagement du territoire. Ces traces, qui constituent l'essentiel des anomalies présentes sur les dalles du Lidar, montrent l'extrême impact de l'anthropisation du milieu puisque les secteurs où les traces agraires sont absentes sont extrêmement rares (essentiellement certains secteurs de la forêt du Val, au nord-ouest de la zone).

Plusieurs formes sont attestées sur de grandes étendues. Les plus clairement identifiables, correspondent au champs bombés ou billons qui sont présents sur de larges superficies du Lidar. La datation de ces billons est souvent imprécise. En Lorraine ils sont archéologiquement documentés à partir du IX<sup>e</sup> s., mais la technique de labour est employée jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., où elle transparait clairement dans la trame parcellaire du cadastre napoléonien.

La seconde trace agraire dominante correspond aux levées et talus dessinant des parcellaires polygonaux ou laniérés. Contrairement aux billons, ces aménagements se rencontrent exclusivement dans les massifs forestiers, plus particulièrement ceux situés en rive droite de la Marne, où ils sont présents jusqu'au cœur de forêts attestées sur des documents cartographiques d'Ancien Régime.

En 2016, l'ensemble de ces levées et talus a été cartographié dans le SIG, sur une superficie de l'ordre de 30 km<sup>2</sup>. Tous les segments de levée et de talus de ce type attestés en milieu forestier ont été dessinés, soit à ce stade 1 404 entités représentant une longueur cumulée de 172,771 km (fig. 2).

### Établissements antiques, médiévaux et modernes

L'essentiel des établissements repérés en forêt semble attribuable aux époques romaine, médiévale et/ou moderne. Abstraction faite du site du Châtelet, au moins 24 sites ont

été repérés et cartographiés sur le SIG. Plusieurs types d'établissements sont attestés.

Le plus répandu correspond à des établissements délimités par des levées pierreuses dessinant le plan d'enclos polygonaux, la plupart du temps quadrangulaires. L'analyse interne de ces établissements n'a pas été réalisée en 2016, mais on peut déjà noter la présence de tas et traces de murs qui suggèrent la présence de bâtiments en dur.

La datation de ces établissements est problématique dans la plupart des cas. Par analogie formelle, on serait tenté de les comparer aux établissements antiques mis en évidence sur les plateaux du Châtillonais en Côte-d'Or (Goguet *et al.* 2014) ou dans les forêts de Lorraine (Georges-Leroy *et al.* 2014). C'est d'ailleurs ce que confirme la fouille de l'établissement de « Charbonnières » à Fontaines-sur-Marne, qu'Y. Gaillet a pu dater des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. (Gaillet 1964).

La datation de ces établissements nous paraît être un objectif primordial pour les années à venir, dans la mesure où certains d'entre eux sont clairement associés aux parcellaires présentés *supra*, ce qui permettrait de préciser par chronologie relative la datation des parcellaires polygonaux en forêt.

Un dernière série d'établissements semble plus probablement attribuable aux époques médiévale et moderne qu'à l'Antiquité. Moins nombreux que les précédents, ils sont généralement situés en bordure des forêts actuelles, au sein de parcellaires laniérés en billons et délimités par des fossés et non des levées.

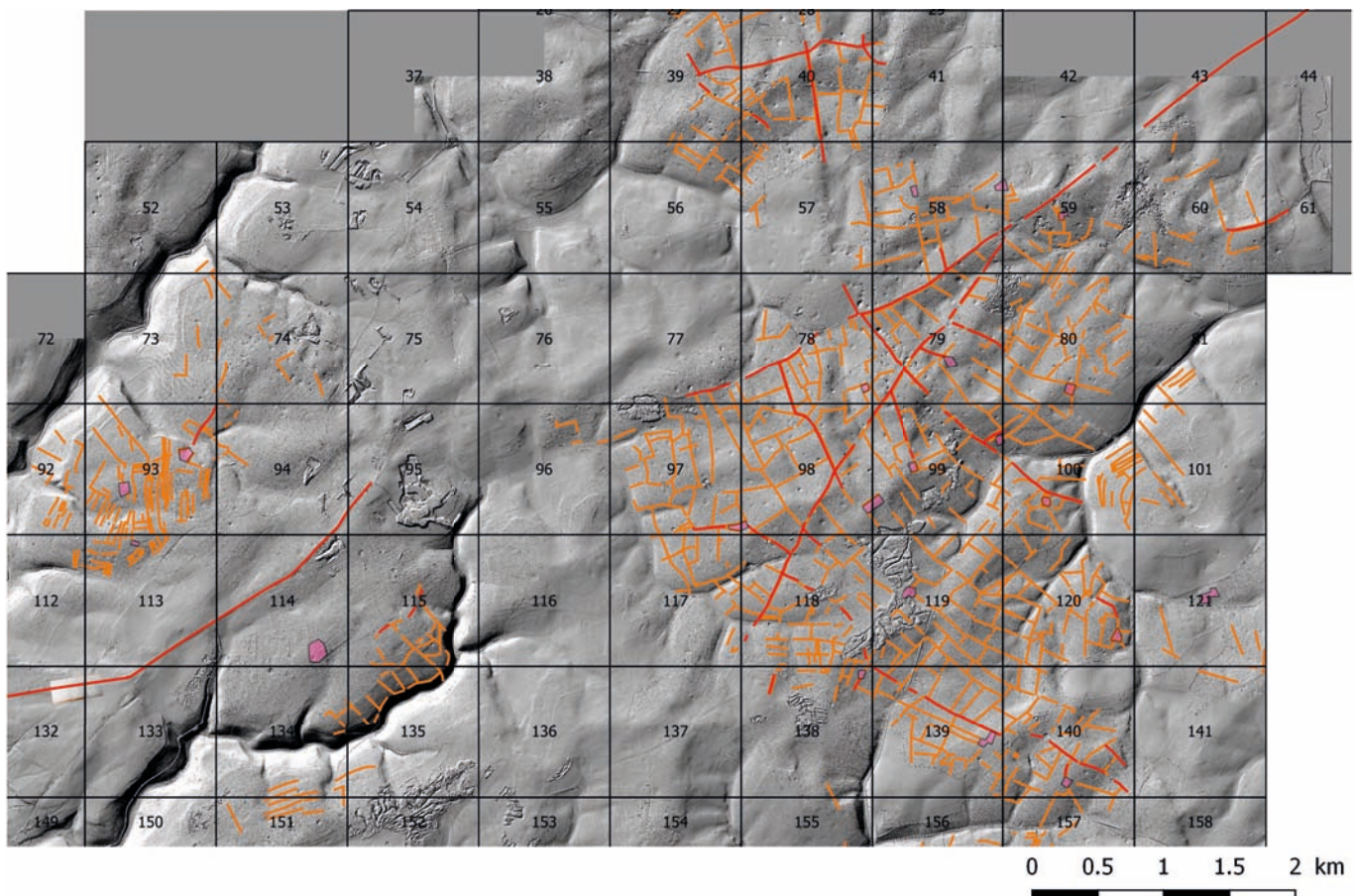


Figure 2 – Aménagements anciens observés dans les forêts à l'est du « Châtelet de Gourzon ».  
En rouge : voies antiques ; en orange : délimitations parcellaires (MK del).





## Découverte d'une exceptionnelle pièce de bois médiévale dans le lit de la Resaigne à Violot (Haute-Marne)

Stéphane IZRI (Université de Franche-Comté), Yoann CHANTREAU, Morgane DACHARY (Drac Grand Est, Sra Châlons-en-Champagne), Serge FÉVRIER (Société Historique et Archéologique de Langres), Willy TEGEL (Dendronet), Jan VANMOERKERKE (Drac Grand Est, Sra Châlons-en-Champagne)

### Introduction

La découverte de cette pièce de bois par S. Izri a eu lieu de façon fortuite, au cours d'une partie de pêche, le mercredi 9 mai 2018, à environ 700 m au sud-est de la commune de Violot (Haute-Marne), dans le lit de la Resaigne, à 200 m environ en aval du pont qui permet au chemin de Lechet de franchir le ruisseau.

### Le site

La Resaigne, petit ruisseau affluent du Saulon, faisant partie du bassin de la Saône, présente un cours fortement incisé, avec un dénivelé de l'ordre de 4 m, entre son lit actuel, large d'au maximum 5 m, et des bords assez abrupts, de l'ordre de 45 %. À un endroit où ce bord est presque vertical, l'érosion est encore particulièrement active ; les fortes précipitations de l'hiver et du printemps derniers et une arrivée d'eau souterraine provenant du haut de la pente ont provoqué un important affaissement de la rive. La pièce de bois a été trouvée légèrement en aval de cet endroit où un profil a pu être nettoyé et sommairement relevé. C'est également à cet endroit que deux autres bois ont été trouvés *in situ*.

La présence des éléments en bois découverts dans le ruisseau sont à mettre en relation avec l'effondrement de la berge en rive droite qui forme une loupe de glissement d'une dizaine de mètres de diamètre. Cette figure d'érosion, probablement activée en période de décrue a permis l'observation d'une séquence sédimentaire de près de 3 m d'épaisseur. Sous des colluvions limoneuses de bas de versant, de couleur brun-rouge, observées depuis la surface sur une hauteur d'1 m, les niveaux fluviaux se présentent sous la forme de sables moyens à fins, beiges, présentant des traits hydromorphes marqués (taches d'oxydo-réduction et de manganèse). Au pied de la berge, des dépôts également à texture sableuse présentent une alternance de lits sableux de couleur bleu à rouille dans lesquels de nombreux bois sont conservés. Il s'agit d'un ancien chenal comblé. Les deux pièces de bois provenant de cette couche semblent travaillées, sans certitude toutefois.



Figure 1 – La pièce de bois dans son contexte de découverte (cliché : S. Février).

La pièce de bois, observée dans le lit de la Resaigne, provient probablement de ce niveau, même s'il est impossible de localiser précisément l'endroit. En effet, il est probable que la pièce de bois était déjà dégagée depuis un certain temps, au moins depuis plusieurs mois et qu'elle a été déplacée à plusieurs reprises au gré du débit du ruisseau.

### La pièce de bois

Il s'agit d'un fragment de tronc d'arbre évidé, d'environ 3,50 m de longueur. L'ensemble est travaillé mais les traces de travail superficiel ne sont plus lisibles. La pièce peut être décomposée en deux parties, perpendiculaires. La première, peu épaisse (3-4 cm), est très plate. Elle est travaillée comme une planche et est *a priori* interprétée comme le fond de la pièce. L'autre partie, perpendiculaire



Figure 2 – La pièce de bois formée d'une partie plate et d'une partie incurvée (cliché : S. Février).

à la première, a une forme plus incurvée. L'extérieur se présente sous la forme de grandes cupules décimétriques allongées, alors que la partie opposée est plus régulière. Plusieurs trous sont visibles dans cette pièce mais correspondent *a priori* à des nœuds ou à des déformations naturelles. Enfin, une extrémité est parfaitement droite. Les fibres du bois sont visibles partout. Un fragment de bois a été prélevé pour tenter de proposer une datation.

### La datation

En l'absence d'éléments datants et sans aucune association à un contexte, nous avons fait effectuer à la fois une datation

radiocarbone et une datation dendrochronologique. La première s'attache simplement à définir une fourchette de temps, la deuxième à préciser la datation à l'intérieur de cette fourchette. Pour des pièces de bois isolées, sans aucune indication chronologique contextuelle et pour lesquelles le nombre de cernes est, de plus, limité, il existe plusieurs « solutions » dendrochronologiques. En effet, à travers l'Holocène, des séquences de cernes plus ou moins larges (correspondant à des années plus ou moins humides) se répètent parfois. Dans ce cas, la datation radiocarbone permet d'éliminer, le cas échéant, d'autres possibilités de datation. Cette analyse radiocarbone permet de définir une fourchette de probabilité entre 1021 et 1152 de notre ère.



La première hypothèse du dendrochronologue a été confirmée par la datation radiocarbone. Le bois de chêne contient encore 88 cernes et l'on obtient de hautes valeurs de corrélation avec les référentiels régionaux entre 977 et 1064. En l'absence d'aubier, probablement éliminé par l'érosion et/ou par le travail de préparation du bois, le dernier cerne conservé n'indique qu'un *terminus post quem* et il faut également tenir compte d'un minimum de dix cernes d'aubier. L'arbre a donc été abattu après 1074, probablement à la fin du XI<sup>e</sup> s. La fabrication de la pièce peut être datée de la même époque que l'abattage puisque à cette époque, il était encore rare de laisser sécher le bois ; l'utilisation du bois vert était encore la règle.

Les deux autres pièces de bois, une planche et une poutre, avec respectivement 85 et 73 cernes, n'ont pas (encore) pu être corrélées avec les référentiels existants.

Figure 3 – Épaisseur de la partie plate (cliché : S. Février).

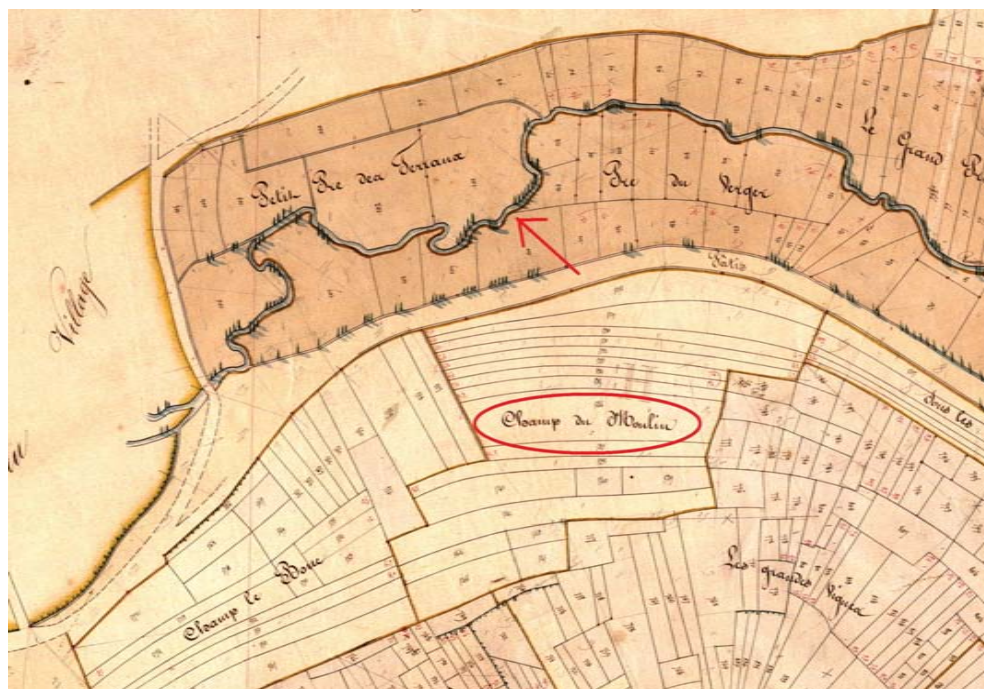


Figure 4 – Extrait du cadastre napoléonien de 1837 (cliché et D.A.O. : S. Février).

### L'interprétation

Il est toujours risqué d'interpréter une telle pièce de bois, fortement dégradée, et pouvant théoriquement faire partie de plusieurs types d'équipements. De plus, pour cette époque, on connaît encore très mal les équipements en général ; les études sur les installations de rives concernent bien souvent des sites antiques, ou des équipements beaucoup plus récents.

L'hypothèse d'une pirogue ne peut être exclue mais se heurte à une très forte convexité, en plan, et à une épaisseur du bord particulièrement massive, pour une embarcation si petite. Qu'il s'agisse d'une pièce d'assemblage d'un bateau n'est pas non plus complètement exclu mais là aussi les modules de la pièce étonnent un peu. Par ailleurs, la petitesse du ruisseau fait douter de cette interprétation d'autant que ce type de bateau n'est pas couramment fabriqué à cette époque.

L'idée qu'il s'agirait d'un élément de moulin avait été suggérée, sachant aussi qu'un toponyme « Le Champ du

Moulin » est situé à une centaine de mètres à l'ouest du lieu de la découverte sur le cadastre napoléonien de 1837. Mais les fouilles récentes de moulins médiévaux n'ont pas livré de pièces semblables.

L'interprétation que nous retenons pour l'instant, dans l'attente d'un travail comparatif plus approfondi, est celle d'une sorte de ponton-bac, ce qui n'est pas fondamentalement différent des premières interprétations. Il s'agirait d'un équipement permettant de traverser ce ruisseau en période de hautes eaux, notamment pour déplacer le bétail, ce qui nécessite une pièce solide mais pas un travail très élaboré.

### Conclusion

C'est précisément à cette époque, et pendant tout le XII<sup>e</sup> s., que les installations « portuaires », quais, pontons, bacs, etc. se développent et se multiplient à une vitesse exceptionnelle. La découverte de cette pièce remarquable illustre parfaitement l'énorme potentiel restant dans ces petites et grandes vallées humides.



## L'hôtellerie de l'abbaye de Morimond, état des lieux 2018, nouvelles données chronologiques (Haute-Marne)

Benoit ROUZEAU (LaMOP, UMR 8589)

La Commission territoriale de la recherche archéologique Grand Est a validé une nouvelle campagne de fouille de 15 jours en 2018 à Parnoy-en-Bassigny sur le site de l'ancienne abbaye de Morimond. Le Service régional de l'archéologie Grand Est et l'Association des Amis de Morimond ont contribué financièrement à l'opération qui s'est déroulée du mercredi 25 juillet au mercredi 8 août.

La fouille de 2018 avait trois objectifs principaux. Tout d'abord, au niveau du bâti ancien (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), il s'agissait de faire progresser l'excavation d'un bâtiment du complexe de l'hôtellerie mis au jour ces dix dernières années. Cet édifice est en fait la partie perpendiculaire du premier bâtiment fouillé de l'hôtellerie (fig. 1 : en rouge). D'anciennes zones de fouilles sont reprises. Le sol du centre du bâtiment D (salle 1) et sa partie est (salle 2 et 3)

sont eux aussi excavés, avec pour programme d'en finir la fouille en 2019. L'objectif est de mieux en comprendre la stratigraphie, les axes de circulation et la conservation. De la même manière, nous avons pour objectif de finaliser la fouille d'un bâtiment situé à proximité de la porterie reconstruite. L'angle sud-est du bâtiment E a été mis au jour en 2016, et sa partie nord en 2012 et 2013. Il est important de préciser l'organisation de sa partie sud-ouest. Le second objectif est de poursuivre la fouille de structures mises au jour en 2017, particulièrement une structure de forme semi-circulaire prise dans la berme. Le dernier objectif doit mettre l'accent sur les structures hydrauliques internes à la zone, partiellement fouillées les années précédentes.

La fouille a permis de répondre dans une très large mesure à ces objectifs en précisant le contour des structures

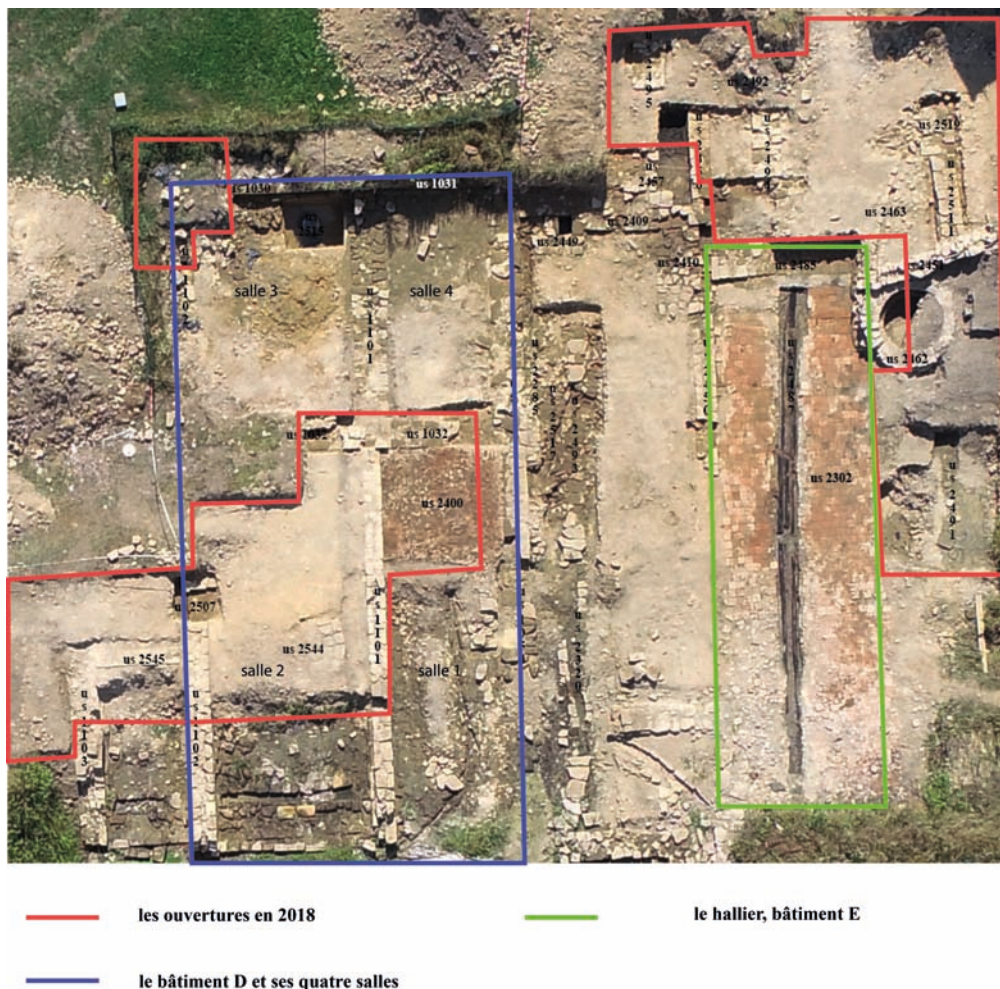


Figure 1 – Les structures du chantier et les ouvertures de 2018 (D.A.O. B. Rouzeau d'après cliché de Luc Thomas).

partiellement dégagées les années précédentes, mais aussi en mettant au jour de nouvelles structures au sud-ouest (fig. 1). L'ensemble de la structure circulaire a été excavée avec le mur qui la supporte. Ce mur semble un mur de talus lié à la reconstruction du XVIII<sup>e</sup> s. et la mise en place de la plateforme qui supporte aujourd'hui la porterie et la chapelle des étrangers. Ce mur se poursuit d'ailleurs vers l'ouest sur 6 m, seule sa façade extérieure est grossièrement parementée. Adossé à cette structure, le bâtiment circulaire partiellement identifié en 2017 a été dégagé. Il a un diamètre externe de 2,8 m et un diamètre interne de 2 m. Nous avons associé ces restes à un four à chaux, récupérant les calcaires des bâtiments démontés pour assurer la fabrication de chaux pour les enduits de la porterie toute proche (fig. 2). Cela nous semble confirmé par la margelle observée où le grès a un peu chauffé. Cette margelle supportait la voûte que l'on refait après chaque cuisson.



Figure 2 – Four à chaux s'appuyant sur le mur de soutien de la terrasse (cliché : B. Rouzeau).

Dans la même zone et partiellement recouvert par cette structure, l'angle sud-ouest du bâtiment E (20 m de long par 5 m de large) a été mieux compris. En effet, la connexion entre l'assise de fondation et le sol en dalles de terre cuite a été dégagée. Ces deux éléments fonctionnent en plus avec le mur est et le drain en bois de chêne traversant le dallage du sud au nord, identifié en 2017. L'assise de fondation sud mesure 1 m de large sur 4,25 m long. Aucun mur n'a été identifié à l'ouest, ce qui renforce notre hypothèse que ce bâtiment a été un hallier en avant à l'ouest de l'hôtellerie, délimité par un mur uniquement sur trois côtés, nord, ouest et sud. L'étude systématique de ce sol a révélé, en plus des jeux de marelle identifiés en 2013, une série de tuiles plates en remploi non loin du drain. Les tuiles en remploi sont positionnées juste à proximité du drain ce qui indique qu'il a pu être réparé à plusieurs reprises. Le plus

grand module mesure 50 cm de long. Il restera une partie de l'assise de fondation et du sol en dalle de terre cuite à dégager lors du démontage du four à chaux qui recouvre partiellement ce niveau.

Au sud de ce bâtiment pas moins de six murs orientés nord-sud se développent en direction de l'actuelle route d'accès et de la porterie. Ces murs ont une largeur comprise entre 40 cm et 1 m. Une partie d'entre eux s'enfonce sous la berme du bord de la fouille. Leur puissance stratigraphique n'a pas été complètement évaluée. En l'attente des datations C14 sur un niveau d'incendie, il semble néanmoins grâce à la superposition stratigraphique (1,2 m sous l'humus) et à certains mobiliers dont une base de colonne en grès que certains sont associables à des structures des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., au vu de l'emplacement par rapport à la structure de la porterie dont on sait qu'elle peut être assez imposante d'après les investigations menées sur d'autres sites cisterciens à travers la France et l'Europe.

À proximité de la porterie dans l'angle sud-ouest de la zone excavée, à moins de 50 cm sous l'humus et précédant la reconstruction des années 1730, un bâtiment du XVII<sup>e</sup> s. dégagé uniquement sur sa partie orientale a préexisté.

À l'est les murs du bâtiment D de l'hôtellerie (35 m x 11 m) se dégagent progressivement. Le bâtiment est subdivisé en quatre salles. Les murs gouttereaux sont pour certains conservés à moins de 40 cm du sol actuel, mais d'autres sont complètement arasés jusqu'au niveau des fondations. Le travail réalisé sur les fondations du mur pignon sud a permis de mettre au jour un pieu en chêne taillé à la hache enfoncé dans la couche géologique (fig. 3). Ce pieu de bois a été daté par dendrochronologie de 1145 (Tegel 2018). Cette datation fait remonter un peu plus dans le temps la phase de la construction de cette hôtellerie que ce que les seules hypothèses de datations radiocarbone, artistiques et textuelles suggéraient jusqu'alors. Dans ce bâtiment



Figure 3 – Pieu en chêne sous l'assise de fondation du bâtiment D (cliché : B. Rouzeau).



Figure 4 – La porte de communication est du bâtiment D (cliché : B. Rouzeau).

la salle la plus au sud semble complètement arasée par le chantier de récupération de moellons, alors que la salle la plus au nord a conservé dans son mur gouttereau est une porte de communication mise au jour (fig. 4). L'angle sud-est fouillé en 2018 révèle que ce mur gouttereau n'est pas chaîné avec le mur pignon mais qu'il vient s'appuyer contre lui. L'objectif sera de finaliser cet ensemble en 2019. Dans la salle 1, le sol en tuiles plates posées de chant, repéré en 2013, le long du mur gouttereau ouest, est conservé jusqu'au mur central du bâtiment D.

La zone fouillée en 2018 a révélé de nombreuses structures

hydrauliques. Au centre de la fouille plusieurs drains en pierre ont été étudiés. Ils se superposent et se croisent, passent sous le mur gouttereau du bâtiment D. Dans la partie sud-ouest de la fouille deux petits drains en pierre ont été mis au jour (15 cm x 15 cm). Le plus récent, sans doute lié aux travaux de la poterie, comprend à sa base une tuile plate. Le drain en bois traversant le centre du hallier (bâtiment E) a été plus largement fouillé. Il est constitué de deux montants surmontés d'un linteau. L'ensemble est lié par des chevilles traversant le bois. Les essences utilisées sont l'aune et chêne. Deux linteaux en chêne ont été datés par dendrochronologie de 1238 +/- 10 ans (Tegel 2018). Ce qui fixe dans le temps la construction de cette extension de l'hôtellerie et montre combien la gestion de l'eau fut un souci majeur des cisterciens des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. (fig. 5). La fouille 2018 a livré peu de mobilier. L'ensemble est très fragmentaire et associé à des unités stratigraphiques de démolition. Il s'agit principalement de fragments de clous en fer provenant des différents espaces de la fouille. Les deux jetons monétaires trouvés ne sont pas identifiables. Concernant le mobilier céramique, les tessons sont très fragmentaires eux aussi, comme les années précédentes. Le mobilier intéressant est associable à des formes fermées, cruches ou pichets datables du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. Pour l'Époque moderne un magnifique plat creux avec de la glaçure verte daté de la fin du XVII<sup>e</sup> s. a été mis au jour dans l'unité stratigraphique de comblement juste au-dessus du mur pignon sud du bâtiment D.

L'objectif est de revenir fouiller la dernière partie de l'hôtellerie durant l'été 2019 pour obtenir un plan complet de la structure d'accueil.



Figure 5 – Drain en bois dans le bâtiment E (cliché : B. Rouzeau).





## Nouvelles données sur la fortification construite par Charles de Gonzague à Charleville (Ardennes)

Mikel ETCHART-SALAS (*Cellule archéologique des Ardennes, CD08*)

La ville de Charleville a été fondée par Charles de Gonzague (1580-1637), par un décret de 1606. Elle est située à l'emplacement de l'ancien village d'Arches et dans la principauté d'Arches qui était un état de 2 600 ha, reconnu comme souverain en 1570 et qui a disparu définitivement en 1709, lorsque Charleville devint un fief dépendant de la couronne de France.

Une enceinte bastionnée a été érigée à partir de 1617, avec un programme de construction qui prévoyait une citadelle sur le « Mont Olympe », un mur le long de la Meuse, ainsi que huit bastions, deux demi-bastions, trois demi-lunes et trois portes (fig. 1). En 1686, Louis XIV décide la destruction des fortifications, probablement pour marquer la fin de l'indépendance politique de la principauté. Il commande également la construction d'une enceinte plus simple, dont les travaux commencent à partir de 1688. De plan à peu près quadrangulaire, elle conserve les trois portes existantes, ainsi que le mur sur la Meuse.

L'enceinte bastionnée a été documentée par plusieurs opérations d'archéologie préventive, qui ont été menées sur la « Z.A.C. Montjoly, av. Mitterrand » (Brun 2000 ; Achard-Corompt 2001 ; Verbrugge 2010), entre les « Rues Jean-Baptiste Clément et Jules Cardot » (Brun 2010), et au « 11 rue Madame de Sévigné » sous la responsabilité de J. Marian et de M. Etchart-Salas (Etchart-Salas 2018).

Sur la « Z.A.C. Montjoly, av. Mitterrand », les deux suivis de travaux menés en juin et en juillet 2007 par G. Verbrugge et en septembre et octobre 2007 par V. Garénaux, ont permis de mettre en évidence et d'étudier la pointe du bastion de Longueville. Le bastion était constitué d'un mur interne (St. 100), d'un remblai de terre, puis d'un mur externe totalement récupéré.

À l'avant de la structure St. 100 a été mis en évidence un limon brun clair mélangé correspondant au comblement du fossé de la fortification (Verbrugge 2010).

Le diagnostic réalisé « Rue Jean-Baptiste Clément et Rue Jules Cardot » (Brun 2010) est localisé à l'emplacement du bastion de Montferrat. Les tranchées de sondage ont mis en évidence un remblai de l'Époque moderne, qui atteint au minimum 5 m d'épaisseur et qui forme une terrasse délimitée au nord-est par le mur actuel qui longe le quai Rimbaud, au nord par la rue Jules Cardot et à l'ouest par la rue Jean-Baptiste Clément. Il s'agit d'un apport très

important de matériaux, interprété comme la plateforme du bastion de Montferrat. Le diagnostic a également mis en évidence des murs qui font probablement partie des fortifications du bastion (Brun 2010).

Le diagnostic mené au « 11 rue Madame de Sévigné » a permis de réaliser une coupe quasiment complète dans le rempart du flanc est du bastion de Bourbon (Etchart-Salas 2018). D'une longueur de 15 m, la coupe descend jusqu'au substrat à une profondeur de 6,70 m. La stratigraphie suggère que le rempart a été détruit à cet emplacement par l'explosion d'une mine et que certains éléments sont encore en élévation. Il s'agit du mur F 01, qui est conservé sur une hauteur de 4,20 m, dont les fondations mesurent 3,60 m de largeur, tandis que la largeur du mur en élévation est d'1 m. La maçonnerie est constituée d'un parement côté ville (fig. 2) et d'un blocage sans parement côté campagne. L'interprétation n'est pas claire, il pourrait s'agir d'un contrefort au mur d'escarpe. Il a été possible d'observer le bord du fossé de la fortification, dont la profondeur est au minimum de 6,70 m et dont l'estimation de la largeur est indéterminée.

Les couches de destruction ont également permis de documenter les matériaux qui ont été utilisés dans la construction. Ainsi, les murs et probablement les parements étaient maçonnés en calcaire de Romery. Ils étaient surmontés d'un cordon en calcaire de Dom-le-Mesnil, puis d'un parapet de brique. Les couvertures des échauguettes et du parapet devaient être en ardoise. Enfin, les terres qui ont été utilisées pour niveler le fossé proviennent vraisemblablement de la levée de terre qui devait se trouver derrière le rempart.

L'ensemble des données recueillies permet de proposer des pistes de réflexion sur l'architecture du rempart. À l'échelle nationale, les études sur les fortifications de Charleville s'inscrivent dans une archéologie de la guerre moderne qui est en pleine expansion depuis quelques années. On peut par exemple citer la fouille par P. Celly de l'enceinte bastionnée dite des « Fossés jaunes » de Charles IX à Paris, la fouille par T. Guérin d'un bastion de l'enceinte du XVI<sup>e</sup> s. de Meaux, ou la fouille par S. Hurard, du fort de Saint-Sébastien à Saint-Germain-en-Laye, qui servait à l'entraînement des troupes de Louis XIV.

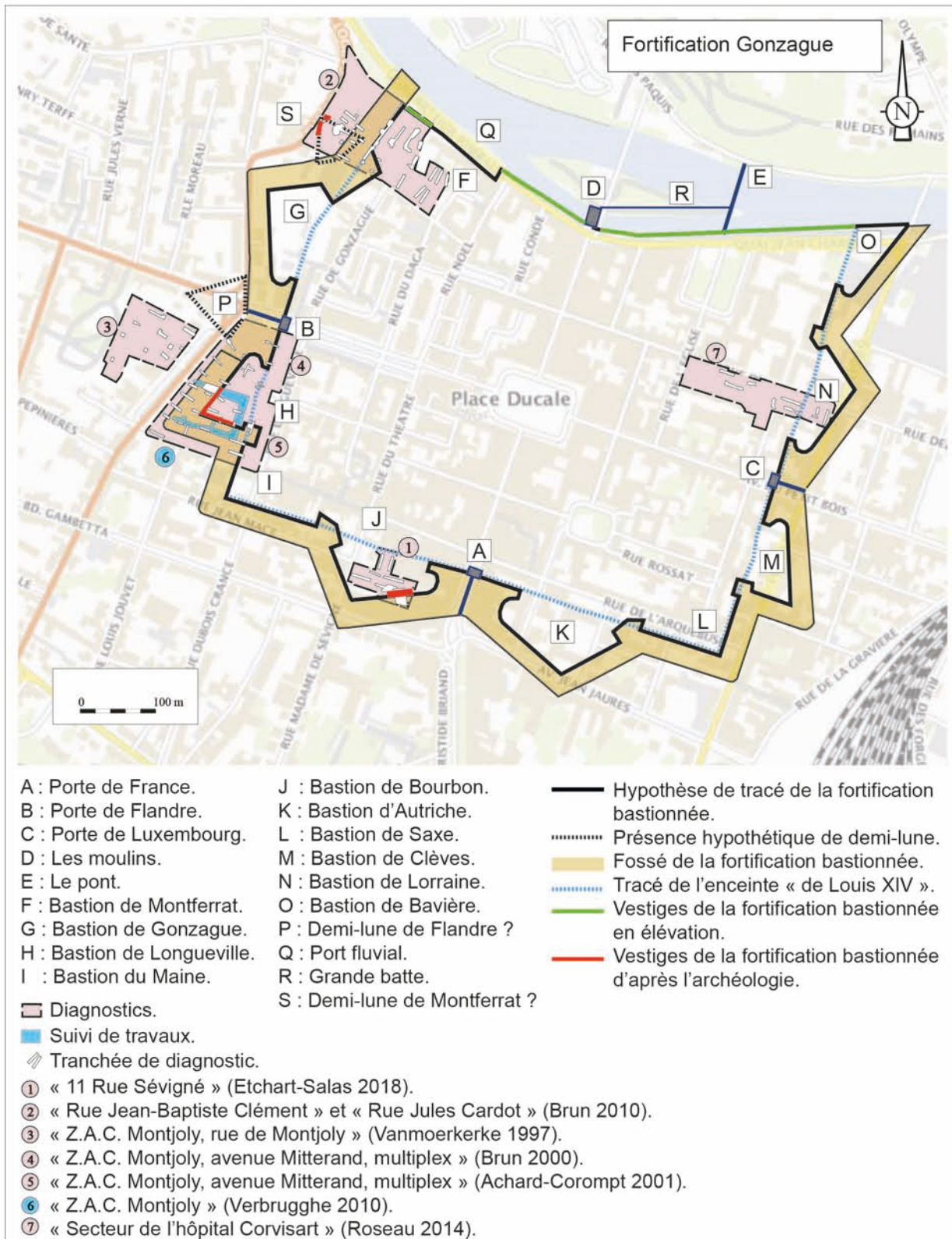


Figure 1 – Proposition du tracé de la fortification de Charles de Gonzague (D.A.O. : M. Etchart-Salas, d'après l'hypothèse de tracé de T. Foulon in Roseau 2014).



Figure 2 – Vue du parement côté ville du mur F01, lors du diagnostic au « 11 rue Madame de Sévigné » (cliché : Cellule archéologique des Ardennes, CD08).

## Bibliographie

ACHARD-COROMPT N., 2001 – *Charleville-Mézières, « Z.A.C. Montjoly, Avenue Mitterrand, Multiplex »*. *Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Drac/Sra Champagne-Ardenne.

BRUN O., 2000 – *Charleville-Mézières, « Z.A.C. Montjoly, Avenue Mitterrand, Multiplex »*. *Rapport de diagnostic archéologique*, Drac/Sra Champagne-Ardenne.

BRUN O., 2010 – *Charleville-Mézières, « Rue Jean-Baptiste Clément et Rue Jules Cardot »*. *Rapport de diagnostic archéologique*, Cellule archéologique du Conseil général des Ardennes, Drac/Sra Champagne-Ardenne.

ETCHART-SALAS M., avec la collaboration de DESART L., PASTOR L., PIETERS M., 2018 – *Charleville-Mézières « 11 rue Madame de Sévigné »*

(Ardennes). *Rapport de diagnostic archéologique*, Cellule archéologique du Conseil départemental des Ardennes, Drac/Sra Châlons-en-Champagne.

ROSEAU B., avec la collaboration de DEGROISILLES L., BOULET S., BRUN O., FOULON T., GAMBIER P., CAPONE M., 2014 – *Charleville-Mézières, « Secteur de l'Hôpital Corvisart »* (Ardennes). *Rapport de diagnostic archéologique*, Cellule archéologique du Conseil général des Ardennes, Drac/Sra Champagne-Ardenne, 184 p.

VERBRUGGHE G., avec la collaboration de DUCHENE B., 2010 – *Suivi de travaux sur l'ancien bastion de Longueville de Charleville : Charleville-Mézières (Ardennes), suivi de travaux « Z.A.C. Montjoly »*. *Rapport de fouille*, Metz : Inrap GEN, Drac/Sra Champagne-Ardenne.



## « On a marché sur la rue » : de l'archéologie aux archives et inversement. Le diagnostic de la Place de l'Hôtel de Ville à Mézières (Ardennes)

Dorothee RENNESSON (Cellule archéologique des Ardennes, CD08)

### Contexte historique de Mézières et l'évolution de ses fortifications

Les origines de Mézières, du mot *Maceriae* qui signifie « murailles », remonteraient au IX<sup>e</sup> s., suite au développement d'une agglomération autour d'un château, situé sur un promontoire naturel, implanté dans un méandre de la Meuse.

Frontière entre le Royaume et l'Empire, le fleuve favorise les échanges commerciaux entre la ville, Liège et les Pays-Bas et constitue un lieu stratégique militaire.

Une enceinte urbaine serait érigée au XIII<sup>e</sup> s., constituée de tours et de quatre portes d'accès. En 1233, une charte du comte de Rethel accorde l'autonomie à la cité, désormais régie par des échevins élus de la bourgeoisie.

En 1521, la ville est assiégée par les troupes de l'empereur Charles Quint, derrière une enceinte obsolète face à la poliorcétique de l'Époque moderne. Suite à cet épisode,

des travaux de modernisation vont être entamés, avec des fortifications mieux adaptées à l'artillerie en plein essor. Cet acte signe la fin de la prospérité commerciale de Mézières qui retombe sous l'égide militaire et redevient un avant-poste dans les luttes entre le Royaume et l'Empire. D'autant que la création de Charleville en 1606 et le déplacement du port fluvial dans cette nouvelle ville, supplante les activités commerciales de Mézières. Quelques dernières transformations de l'enceinte se déroulent au cours du XVIII<sup>e</sup> s.

En son rôle de place défensive et de lieu de garnison militaire, la ville est de nombreuses fois bombardée au cours des conflits des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., aux dépens des habitants qui réclament un démantèlement des fortifications. Celui-ci ne s'opèrera qu'en partie à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et majoritairement dans les années 1960.

En 1966, Mézières est rattachée aux communes de Charleville, Etion, Mohon et Montcy-Saint-Pierre, pour former la ville de Charleville-Mézières.

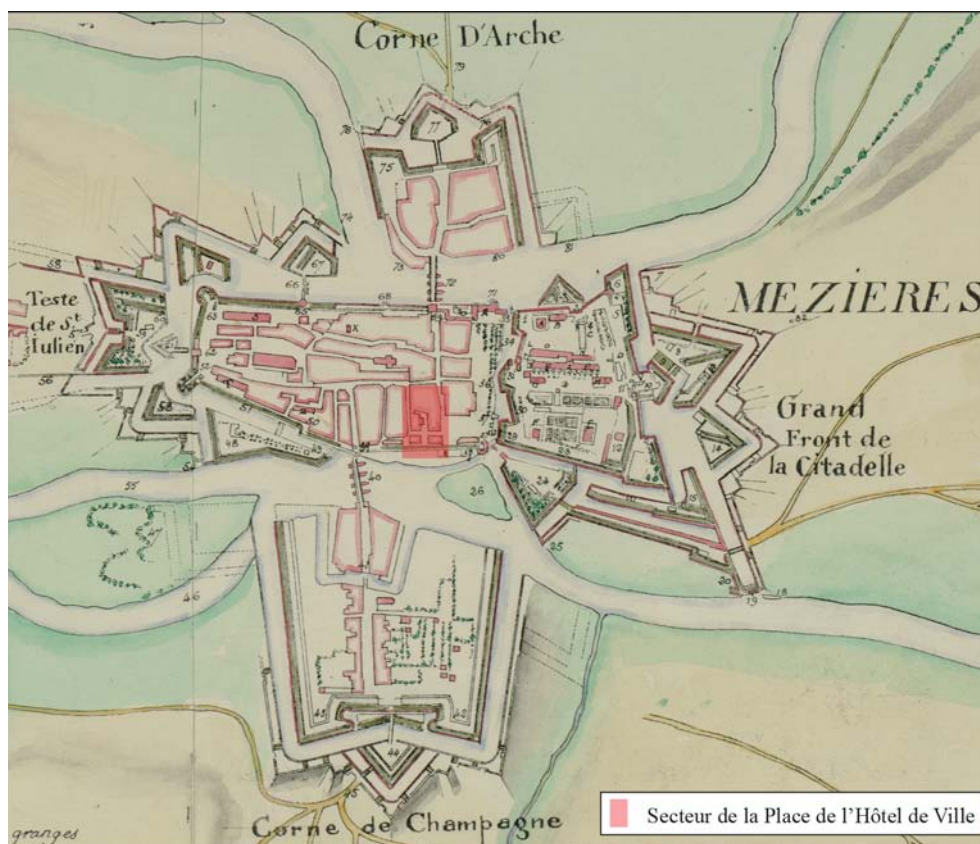


Figure 1 – Emplacement de l'opération sur le plan des fortifications de Mézières en 1724 (AD08).



Figure 2 – Vue générale du sondage 4 (cliché : CD08).

### **La Place de l'Hôtel de Ville et les résultats de l'intervention**

La Place de l'Hôtel de Ville se situe en contrebas, au sud-est du promontoire sur lequel se serait implantée la première occupation du site de Mézières. En bordure de la Meuse, la Place est localisée à l'intérieur de l'enceinte édifiée au XIII<sup>e</sup> s (fig. 1).

Le diagnostic archéologique s'est déroulé en octobre 2017, en vue du projet de réhabilitation de la place. Au-delà de la contrainte des réseaux souterrains, inhérente aux opérations archéologiques en milieu urbain, l'implantation des sondages a été orientée par l'étude des cadastres de 1809 et 1840, provenant des Archives départementales des Ardennes.

Les quatre sondages réalisés ont ainsi permis de mettre au jour les vestiges bâtis de plusieurs habitations et niveaux de circulation. Les niveaux d'apparition varient entre 0,30 m et 2 m sous le sol actuel, et la conservation des vestiges est assez exceptionnelle. Le quartier, en grande partie bombardé dans les derniers jours de la Première Guerre mondiale, a été entièrement rasé, laissant les premières assises des murs, les sols et seuils des maisons et les niveaux de pavés des cours et des rues, intacts.

L'espace a alors été remblayé et nivelé pour constituer la Place (fig. 2).

### **Les recherches archivistiques**

Bien que la confrontation des données cadastrales ait favorisé l'interprétation des vestiges mis au jour, la recherche archivistique a permis de mieux appréhender leur organisation. En effet, les plans du cadastre dit « napoléonien » ne font pas toujours figurer bien souvent qu'une parcelle bâtie, sans structuration précise des espaces internes. Les matrices cadastrales peuvent parfois pallier ce genre de lacunes, par des mentions de détails concernant les édifices et leur composition (différents propriétaires, plusieurs étages, porte cochère, cour intérieure, ...).

Le récolement des différents plans de l'évolution des fortifications de Mézières montre aussi différents stades d'organisation du quartier, bien que ces iconographies ne soient pas très précises concernant le bâti existant alors. Ils favorisent, notamment, la compréhension de la structuration interne de l'espace (présence ou absence de ruelles transversales, impasse avec cour plus ou moins développée, ...), ainsi que celle des cadres géographique et économique dans lequel se développe le quartier (noms des rues, présence d'un port, ...).

Enfin l'étude de photographies anciennes a permis de visualiser ce que les plans ne donnent pas comme information : une réalité de la hauteur des bâtiments et de leur construction, entre autres, mais aussi une vue des habitants et de la vie du quartier.

### **Conclusion**

La consultation des plans cadastraux paraît assez évidente surtout en contexte urbain. Bien souvent les recherches s'arrêtent à ce stade. Les données du sol corroborent les sources iconographiques et l'on se contente de cette

confrontation des données. Dans le cas de la Place de l'Hôtel de Ville, certains plans présentent différents recoupements que l'analyse des cadastres peut expliquer. D'autres ne correspondent pas forcément à ce qui y figure et laisseraient envisager un état antérieur de certains édifices et/ou une cadastration différente.

Dans un contexte comme celui de cette intervention, rouvrir un quartier enfoui sous un parking depuis un siècle et les archives qui subsistent, permet de replacer au-devant une histoire récente du passé de la ville de Mézières.





## La prospection géophysique en Champagne-Ardenne 1960 - 2018 : bilan scientifique d'une pratique déjà ancienne

Geertrui BLANCQUAERT, Jan VANMOERKERKE (Drac Grand  
Est, Sra Châlons-en-Champagne)

La question des méthodes de prospection en archéologie préventive, et plus particulièrement celles ayant recours à la géophysique, demeure un sujet délicat, pour ne pas dire épineux, comme a pu en témoigner la fameuse mesure n°14 encapsulée dans les 50 nouvelles mesures de simplification promulguées par le gouvernement en octobre 2014. On pouvait alors lire : *Lorsque la nature connue du terrain est peu encline à l'existence de vestiges, les techniques alternatives de sondage, en particulier par auscultation non-destructrice, seront développées afin de rendre les diagnostics plus rapides* ; phrase qui a mis en émoi la communauté archéologique scientifique. Aussi, il nous a semblé opportun d'analyser ce sujet à partir des cas concrets réalisés en Champagne-Ardenne sur une période assez longue et de manière non sélective traitant à la fois d'expériences ayant su répondre à la question posée, et d'autres, la plus grande partie, qui n'y ont pas répondu ou qui ont donné des informations erronées.

De 1960 jusqu'en 2017, une vingtaine d'exemples de prospection géophysique totalisant une superficie explorée d'environ 158 ha permettent d'évaluer, en toute objectivité, le potentiel de cette méthode qu'il s'agisse de son application dans le cadre de la recherche archéologique programmée (fouille ou prospection inventaire/thématique) ou préventive et sur un terrain décapé ou non. Dans tous les cas de figure, la composition du sous-sol, les méthodes utilisées, la connaissance préalable des vestiges (nature et période), l'objectif des campagnes de prospection, ainsi que des réflexions, tant des archéologues que des géophysiciens, ont été pris en considération (Blancquaert *et al.*, sous presse).

L'objectif ici est de présenter pêle-mêle quelques éléments qui ont permis de tirer des conclusions claires d'interventions qui ont eu lieu, entre autres, sur des hypogées du Néolithique, des vestiges du second âge du Fer, une officine et une *villa* gallo-romaine, des ruines d'abbaye cistercienne...

C'est A. Leroi-Gourhan qui au printemps 1960 initie le premier essai de géophysique par méthode de résistivité [...] en vue de déterminer la possibilité de localiser les sépultures en grottes artificielles creusées à l'époque néolithique (Mieg de Boofzheim 1963, p. 132-133). Il

s'agit des hypogées des Mournouards au Mesnil-sur-Oger (Marne). Effectuée dans un vignoble, l'implantation des neuf lignes pour la prise des mesures autour des cavités connues a été guidée par les ceps et par les chemins. Si des saillies de résistivité sont apparues dans certaines traînées dont une [...] pourrait représenter le goulet d'entrée de la cavité (lire de l'hypogée II), c'est dans la traînée 9 que la résistivité du sol change complètement. L'étude ayant été réalisée de façon hâtive, P. Mieg de Boofzheim du Département Géophysique de la Société d'Études pour la France et l'Étranger insiste sur la nécessité d'entreprendre davantage de mesures systématiques. Il subodore un terrain de nature totalement différente de celui de la vigne [...] où son hétérogénéité pourrait être l'indication de vides et conclut donc que les résultats mériteraient d'être approfondis. Toutefois, on lit dans l'introduction de l'article « L'Hypogée II des Mournouards » que [...] des observations sur la résistivité électrique [...] permirent de s'assurer que d'autres cavités n'existaient pas dans le proche voisinage des deux premières (Leroi-Gourhan *et al.* 1963, p. 23).

Il faut attendre 2014 pour qu'un nouvel exemple en la matière s'effectue et ce dans le cadre de la réhabilitation du château de Saran à Chouilly. Eu égard au contexte particulier du lieu – plusieurs hypogées du Néolithique y sont recensés – c'est le propriétaire lui-même qui a commandé deux campagnes de prospection au géoradar dans la perspective de localiser des tombeaux et d'éventuelles cavités. Par mesure de sécurité et en amont du diagnostic, l'Inrap a également fait procéder à une analyse par géoradar. Si cette dernière intervention a permis de localiser l'ensemble des réseaux enterrés (Langry-François 2015), les premières campagnes ont fait apparaître uniquement le monument connu et accessible, soit l'hypogée 7. C'est bien grâce au diagnostic au moyen de sondages mécaniques que les deux autres monuments anciennement fouillés et donc de véritables cavités (hypogées 5 et 6) ont pu être localisés et que trois nouveaux hypogées effondrés ont également pu être détectés. Faut-il insister sur le fait que l'acceptation de l'étude géophysique aurait abouti non seulement à la non-détection, mais aussi à la destruction, de ces hypogées... ?

À Mairy (Ardenne), une prospection a été effectuée en décembre 1996 dans le but précis de tester différentes méthodes géophysiques et de définir celle qui serait

la mieux à même de reconnaître le tracé de l'enceinte néolithique et d'en obtenir une image détaillée. Bien que recouvert de limon de débordement sablo-argileux il a été possible de détecter le fossé au moyen de mesures de résistivité électrique et les palissades au moyen de mesures magnétiques sur une superficie d'environ 3 500 m<sup>2</sup> aux abords de la fouille (RAAP 1996 ; Marolle *et al.* 2000). Mais dès lors que l'on s'en éloignait, l'interprétation devenait plus difficile. Ainsi à 50 m de la fouille, parmi les différents tracés indiqués par la géophysique, il n'est plus possible de distinguer les chenaux des enceintes. Un sondage supplémentaire n'aurait pas été plus coûteux et aurait donné de meilleurs résultats, avec en plus du mobilier et/ou des échantillons. Mais le terrain n'était pas accessible en raison de la proximité de l'aéroport de Douzy et c'est bien là la vraie motivation d'avoir fait appel à la géophysique.

En 1997, c'est un relevé magnétique sur 5 000 m<sup>2</sup> qui a été réalisé préalablement au décapage intégral du secteur ouest d'Acy-Romance « la Warde I ». Si le tracé d'un chemin médiéval a été localisé et identifié, les structures laténiennes, pourtant composées d'une maison à tranchées de parois à poteaux et le début d'une seconde bâtisse, n'ont pas été perçues. Ainsi, face à ce résultat quelque peu décevant, le responsable scientifique s'est autorisé la conclusion suivante : *contrairement à la méthode géophysique, le décapage intégral à la pelle mécanique, plus rapide, ne laisse rien échapper* (Lambot 1997).

Quant aux vestiges détectés en prospection aérienne à Courtisols « les Ouches Clivis » (Marne), le responsable du projet a commandé<sup>1</sup> des prospections géophysiques à Terra NovA. L'objectif majeur était d'*apporter des renseignements complémentaires sur le site, mais avant tout d'évaluer quelle méthode présentait le plus d'intérêt pour une cartographie [...] et de voir dans quelle mesure les données géophysiques corrélaient les données photographiques* (Aubry et Alix 2000, p. 2). Le site étant considéré comme un probable camp romain (Chossenot 1997 et 2000), il est rappelé que la prospection électrique serait la mieux *adaptée pour la détection du type de structures attendues (murs...)* (Aubry et Alix *op. cit.*, p. 3). En fonction donc des méthodes utilisées (électrique ou magnétique), il en résulte une différence de lisibilité pour les tracés linéaires par exemple, mais aussi le besoin de devoir recourir à un maillage plus fin (0,50 m x 0,50 m) pour traiter les bâtiments. Les spécialistes insistent toutefois sur la nécessité d'*effectuer des sondages pour préciser la nature des anomalies, leurs fonctions...* (*op. cit.*, p. 11).

Les exemples de la *villa* gallo-romaine d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), de l'abbaye de Morimond à Parnoy-en-Bassigny (Haute-Marne) et des jardins du château de Réveillon (Marne) se rejoignent par leur problématique et leur nature : ce sont des sites complexes, déjà bien connus sur une grande emprise, mais pas nécessairement dans leur intégralité, grâce à

une documentation prolix (archives, photographies aériennes, plans anciens, fouilles programmées...) et pour lesquels l'objectif est de compléter le plan déjà établi, mais hypothétique quant à certains éléments ou quant à son extension réelle. Ce cas de figure est clairement celui où la prospection géophysique a un rôle à jouer.

Les expériences relatives aux habitats néolithiques des marais de Saint-Gond (Marne) ou encore à l'ancienne commanderie templière au lieu-dit « les Petits Hôpitaux » à Payns (Aube) démontrent, dès lors que les résultats obtenus par prospection aérienne d'une part et géophysique d'autre part ont été confrontés, que la corrélation demeure difficile à établir pour des raisons diverses liées tant au matériel et à la maille utilisée, qu'au terrain (craie cryoturbée et craie franche, profondeur...) et aux structures (sédiment, morphologie...).

Quant à l'application dans le cadre de l'archéologie préventive, qu'il s'agisse du cas de Chouilly déjà évoqué, de Saint-Aubin « la Gloriette » (Aube) ou de Cormontreuil « Pierre de Coubertin » (Marne), il convient d'insister sur le fait que les prospections géophysiques ont été réalisées à la demande des aménageurs. À Saint-Aubin, l'objectif visait une réponse à un double questionnement : est-ce que l'organisation des anomalies géophysiques suggère l'existence de traces anthropiques et est-il possible de distinguer les anomalies d'origine géologique de celles d'origine archéologique ? Les résultats de la prospection RMT ayant pu être confrontés à ceux du diagnostic, la conclusion est sans appel : il n'y a pratiquement aucun lien entre ces deux résultats. La remarquable hétérogénéité des formations géologiques est vraisemblablement à l'origine des anomalies (Koehler 1996, p. 15-16).

Pour Cormontreuil l'objectif premier était de faire une cartographie des sensibilités archéologiques afin d'*orienter le diagnostic archéologique à la pelle mécanique* (Airaud 2009, p. 4). Bien évidemment, les résultats de cette prospection n'ont pas été pris en compte lors de la réalisation des sondages respectant alors un maillage régulier. Ici encore il a été possible de confronter les données respectives. Si la prospection géophysique a permis de visualiser les vestiges récents, elle n'a pas repéré les trois occupations archéologiques (enclos fossoyés funéraires, zone d'habitat du Bronze final...) détectées en sondages et par ailleurs situées hors des zones de vigilance archéologiques (Garmond et Huard 2010) ! Sachant que certains secteurs ont d'ores et déjà fait l'objet d'une fouille (Bündgen, Mouze 2012), il est possible d'affirmer que sur les 392 faits avérés par la fouille, aucun n'avait été repéré par les prospections géophysiques.

Plus récemment, quelques expériences ont démontré l'intérêt d'une prospection géophysique sur terrain préalablement décapé dans le but de repérer d'éventuelles traces dites « fantômes magnétiques » ne laissant pas d'empreinte archéologique classique, c'est-à-dire de creusement, dans le sous-sol. Il s'agit souvent de structures

érodées, qui, avant leur destruction, ont eu un impact physico-chimique sur le substrat. Ces « reconstitutions » de structures érodées sont de toute première importance. À Blignicourt « le Haut de la Cour » (Aube), lors de la fouille d'un établissement gallo-romain associé à une activité métallurgique, la prospection géophysique a permis de bien distinguer certains types de vestiges, mais n'a pas fait « apparaître » de nouveaux éléments, ni détecté les fossés assez larges et profonds, parfaitement lisibles à l'œil nu (S. Chauvin – fouille 2017).

Sur le site de La-Villeneuve-au-Châtelot « les Communes » (Aube), aussi sur un substrat graveleux, c'est la découverte d'un grand bâtiment néolithique entièrement décapé qui a incité le Service régional de l'archéologie à prescrire, en plus de la fouille, une expérience similaire, qui a été effectuée par une équipe allemande très expérimentée et de renommée internationale (S. Poirier – fouille 2017). Or les très grands et profonds poteaux néolithiques, parfaitement lisibles, même pour un profane, n'apparaissent aucunement sur les plans établis par cette méthode. Ce fut exactement le contraire pour certaines structures de l'âge du Fer bien lisibles par la géophysique.

Ces deux expériences sont particulièrement éclairantes sur l'interprétation des résultats des prospections. Sans trop s'avancer dans ce domaine très spécialisé, on peut en conclure que la lecture des structures n'est pas seulement fonction de la largeur, profondeur et remplissage des vestiges ; c'est, de fait, également leur datation qui apparaît comme discriminante. Et ce pour d'évidentes raisons que la détectabilité « géophysique » des vestiges est dépendante de l'environnement (présence d'éléments brûlés ou métalliques, de micro-organismes...) dans lequel ils ont été constitués. Il en résulte qu'on peut, le cas échéant, détecter certains types de vestiges, de certaines époques, à certains endroits. Ce qui enlève bien toute prétention à la prospection géophysique, autre que celle de répondre à des questions précises, dans un cadre programmé, et sans garantie de résultat.

En conclusion, quel enseignement peut-on tirer de ces exemples, qu'il s'agisse de prospections géophysiques réalisées dans le cadre de la recherche programmée ou préventive ? Ils montrent que ce type d'approche peut être profitable, si et seulement si, certaines conditions sont réunies au préalable. C'est-à-dire quand on sait exactement ce que l'on cherche, à quelle profondeur, dans quel type de substrat... Mais d'un point de vue « archéologique » les résultats sont globalement très faibles et sans évolution dans le temps.

## Note

1 – Ici encore, c'est suite au refus des exploitants agricoles d'effectuer des sondages que la méthode a été appliquée.

## Bibliographie

AIRAUD S., 2009 – *Parc d'activités Pierre de Coubertin. Rapport Géophysique Final*, Reims Métropole/Géocarta, 51 p.

AUBRY L., ALIX S., 2000 – *Courtisols « Les Ouches-Clivis »*. *Prospections électrique et magnétique*, Terra NovA, octobre 2000, rapport inédit, 12 p. et 6 fig.

BLANCQUAERT G., VANMOERKERKE J. avec la collaboration de BÜNDGEN S., GARMOND N., sous presse – *La prospection géophysique en Champagne-Ardenne 1960-2018 : bilan critique d'une pratique déjà ancienne*, sous presse, 11 pages.

BÜNDGEN S., GARMOND N., 2010 – « Prospection géophysique, diagnostic archéologique et fouilles préventives sur le site protohistorique de Cormontreuil « Pierre de Coubertin » (Marne) », *Bulletin de la journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, décembre 2010, p. 61-63.

BÜNDGEN S., MOUZE S., 2012 – *Cormontreuil « les Montépillois » et « les Grands Godets »*, Marne, Champagne-Ardenne. *Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Reims : Service archéologique de Reims Métropole, Sra Champagne-Ardenne, 2012. 2 vol., 444 p. : ill., dactylographié.

CHOSSENOT M., 1997 – *Courtisols (Marne) « Le Bout de la Ville »*. *Rapport de sondage, 1997*, Drac/Sra Champagne-Ardenne, inédit.

CHOSSENOT M., 2000 – « Marne, Hautes Vallées de la Vesle et de la Noblette », *Bilan Scientifique 1997*, Drac Champagne-Ardenne, 2000, p. 105.

GARMOND N., HUART L., 2010 – *Cormontreuil. Parc d'Activités Pierre de Coubertin « les Grands Godets »*, « les Montépillois », Marne, Champagne-Ardenne. *Rapport de diagnostic archéologique* Reims Métropole, 98 p. Drac/SRA Champagne-Ardenne, inédit.

KOEHLER A. avec la collaboration de CHAUSSE C., 1996 – *Extension du centre d'enfouissement technique de Saint-Aubin (Aube)*. *Rapport de diagnostic archéologique*, janvier 1996. Drac/SRA Champagne-Ardenne, inédit.

LAMBOT B., 1997 – *Le village gaulois d'Acy-Romance « La Warde » (Ardennes)*. *Fouille programmée pluriannuelle 1995-1997. Rapport 1997*, Drac/SRA Champagne-Ardenne, inédit.

LANGRY-FRANÇOIS F., 2015 – *Chouilly (Marne), la Grifaine. Les hypogées retrouvés de Chouilly*, *Rapport de diagnostic 2015*, Drac/Sra Champagne-Ardenne, 145 p., inédit.

- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G., BRÉZILLON M., 1963 – « L’Hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne) », *Gallia Préhistoire*, Tome V-1962-fascicule 1, p. 23-133.
- MAROLLE C., ORBONS J. , VANMOERKERKE J., 2000 – « Mairy «Les Grandes Chenevières» », *Bilan scientifique 1996*, Drac/Sra Champagne-Ardenne, Champagne-Ardenne, p. 25.
- MIEG DE BOOFZHEIM P., 1963 – « Prospection géophysique » in LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G., BRÉZILLON M., « L’Hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne) », *Gallia Préhistoire*, Tome V-1962-fascicule 1, p. 132-133.
- RAAP, 1996 – « Prospection géophysique à Mairy », *Regionaal Archeologisch Archiverings Project – Amsterdam*.

## ***Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 112 - 2019, n° 1***

La Journée archéologique champenoise est co-organisée par  
la Drac Grand Est, Service régional de l'archéologie, site de Châlons-en-Champagne,  
et la Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne\*

Co-édition Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne, Service régional de l'archéologie,  
Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne\* et Société archéologique champenoise

Coordination, conception graphique, D.A.O et mise en page :  
Axelle Letor et Valérie Schydlofsky, Drac Grand Est, Sra, site de Châlons-en-Champagne  
Remerciements à Jérôme Malbranque, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne

Relectures :  
Axelle Letor, Agnès Martin, Valérie Schydlofsky (Drac, Sra)

Illustration de couverture : Moussey 2018 (S. Chauvin, St. Lancelot © Inrap)

Imprimeur : Le réveil de la Marne, Épernay

\* La Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne regroupe les associations :

ArchéOlonnA (Saint-Dizier, Haute-Marne)  
Association ardennaise de recherches et d'études archéologiques (Rehél, Ardennes)  
Association des Amis de l'Abbaye de Signy (Signy-l'Abbaye, Ardennes)  
Centre ardennais de Recherche Archéologique (Charleville-Mézières, Ardennes)  
Espaces Bevaux, les enclos de l'Histoire (Saint-Dizier, Haute-Marne)  
Groupe d'études archéologiques de Champagne-Ardenne (Reims, Marne)  
Société archéologique champenoise (Reims, Marne)  
Société archéologique de l'Aube (Bergères, Aube)  
Société archéologique du Sillon mosan (Charleville-Mézières, Ardennes)  
Société des Sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne (Chaumont, Haute-Marne)  
Société historique et archéologique de Langres (Langres, Haute-Marne)

***Ne peut être vendu***